

Mémento FFE 2022



Bien-être animal	32
Lutte contre les violences sexuelles	26
Nouveaux projets sportifs Amateurs	47

01. Index Mémento FFE 2021

Les lignes en marron sont les pages principales

N°	Fiche	Page
082	achevalenfrance.com.....	34
000	Adhésion FFE 2022 / Formulaire.....	20
015	Adhésions et licences	8
017	Adhésions FFE	8
076	Affiche J'aime mon cheval	32
006	Agréments ministériels	5
116	Alertes mails.....	40
154	Amateur Gold Tour.....	47
111	Ambassadeur TE.....	39
010	Assemblée générale FFE 2021.....	5
009	Assemblées générales FFE	5
103	Balisage équestre	38
104	Baliseurs FFE-CNTE	38
059	BF Moniteur	16
055	BFE GTE.....	16
056	BFE IPC	16
073	Bien-être animal.....	32
029	Bien-être animal / Mention.....	10
074	Bien-être animal charte et guide.....	32
079	Bien-être animal éléments de langage.....	32
078	Bien-être animal service Ressources.....	32
155	Boutique FFE.....	50
049	Brevets Fédéraux	15
157	Calendrier prévisionnel.....	51
087	Campagne FFE de rentrée.....	35
060	Campus FFE.....	17
054	Capacité détenteur d'équidés.....	16
113	Carnet de randonnée.....	39
048	Centre de formation	14
077	Charte fédérale du cavalier.....	32
038	Cheval Nature	12
136	Circuits & Championnats FFE.....	44
149	Circuits départementaux et régionaux.....	45
150	Circuits et championnats amateurs.....	47
139	Circuits internationaux	44
033	Clubs labellisés / services.....	11
046	Code examinateur	14
106	Collecteur GPS	38
110	Collectivités et partenaires.....	39
007	Commissions fédérales	5
126	Compétition internationale	41
018	Comptes FFE.....	8
131	Concours / Attribution	42
002	Contacts FFE.....	4
152	Critériums de France	47
072	DD omnisports	31
024	Déclaration de sinistre	9
028	Démarche et labels qualité	10
030	Démarche Qualité	10
025	Dématérialisation	9

081	Développement / Actions.....	34
066	Développement durable.....	31
067	Développer Durable.....	31
045	Diplômes de cavalier	14
043	Diplômes de cavalier & formations ..	14
117	Divisions / Compétition	40
129	Dossier organisateur.....	42
021	Double licences.....	9
119	Droit de participer / Compétitions	40
132	DUC	42
100	DUM.....	37
026	Ecurie de compétition / Adhésion	9
122	Engager / Compétition	41
121	Enregistrement des poneys/chevaux	41
135	Équipes de France liste JOP	43
097	Equirando.....	36
083	Équitation pour tous	34
052	Équivalences internationales.....	15
088	Espace Cheval & Diversité	35
090	Événements.....	36
050	Experts Fédéraux	15
092	Fête du poney	36
065	FFE Cheval & Diversité	30
027	FFE Connect.....	9
069	Fiches techniques DD.....	31
014	Filière équine.....	7
102	FITE	37
051	Formation continue	15
123	Gains & résultats.....	41
044	Galops® / Validation	14
145	Generali Open de France	45
105	GeoCheval	38
120	Gestion informatique / Concours	40
138	Grand Indoor.....	44
137	Grand National.....	44
147	Grand Tournoi	45
098	GRTE	36
039	Guides Fédéraux	12
146	Horse-ball Pro Elite et Féminine.....	45
001	Index Mémento FFE 2021	2
142	Jeunes / circuits	44
099	Journée de la randonnée équestre	37
093	Journée de l'Attelage	36
091	Journées du Cheval.....	36
037	L'Estafette	12
036	La Ref.....	12
032	Label / obtenir	11
107	Label Grand Itinéraire Equestre	38
031	Labels activités	10
041	Le Mel Cavalier FFE	13
004	Lexique.....	4
019	Licence FFE.....	8
022	Licence verte.....	9
075	Lutte contre le dopage.....	32
144	Master Pro.....	45

058	MATE rénové	16
016	Membres actifs et adhérents	8
053	Métiers / site internet.....	15
148	National Enseignants.....	45
153	National Team	47
040	Newsletters FFE	13
140	NSE Hunter	44
134	Officiels de compétition.....	43
151	Open amateur.....	47
008	Organes déconcentrés FFE	5
128	Organiser / l'essentiel	42
127	Organiser des compétitions.....	42
061	Outils club FFE.....	18
068	Outils pédagogiques DD.....	31
133	Pack organisateur internet.....	42
023	Page cavalier FFE	9
080	Parc équestre fédéral	33
115	Participer à des compétitions	40
089	Pass'Sport.....	35
057	Passerelle ATE BP JEPS.....	16
086	Plan de fidélisation.....	34
034	Plan Régional Qualité	11
084	Poney Ecole.....	34
141	Poneys / circuit.....	44
012	Pouvoirs publics français	7
095	Printemps Style et Equitation	36
130	Programmation / Compétition.....	42
035	Publications papier et numériques... 12	
047	Qualifications professionnelles	14
118	Règlement / Compétitions	40
013	Relations avec les institutions européennes	7
094	Rencontres western.....	36
042	Réseaux sociaux	13
062	Ressources et vous.....	21
109	Route européenne d'Artagnan	38
108	Route Napoléon à Cheval	38
020	Saisie licences & assurances	8
070	Semaine du développement durable	31
096	Semaine européenne du DD.....	36
003	Sigles & acronymes	4
085	Sites web clubs	34
125	Sport propre	41
071	Sport responsable.....	31
112	Suric@te	39
156	Tarifs 2022.....	51
124	Top listes / Compétitions.....	41
101	Tourisme équestre.....	37
143	Trot Top Tour	44
063	Vérifications / Check-liste	22
005	Vie fédérale.....	5
011	Vie institutionnelle.....	7
064	Violences sexuelles dossier FFE.....	26
114	Webzine Cheval Nature.....	39

LA FFE A VOTRE SERVICE

Vous apporter les informations et les services qui vous sont utiles en temps réel est notre objectif permanent.

C'est pour cela que nous privilégions les contacts par E-mail, SMS et visioconférences sur tous les sujets d'actualité.

Toutefois, la FFE met à notre disposition de multiples services qui répondent aux besoins parfois très différents de chacun.

La Ref de septembre est l'occasion chaque année de les lister, de les décrire et de les indexer pour retrouver facilement l'essentiel sur chaque sujet

L'index de la page 2 liste tous les outils, événements, circuits, championnats, formations et services FFE en 157 fiches qui vous résumant l'essentiel.

Consulté en ligne, ce Mémento vous donne également les liens vers les pages concernées.

N'hésitez pas à y revenir tout au long de l'année ou à consulter la rubrique Tout savoir de ffe.com.

Toutes les équipes fédérales sont à votre service.

Posez vos questions à questions@ffe.com ou téléphonez au 02 54 94 46 00.

Le centre de contact vous répondra ou orientera vos demandes vers le bon interlocuteur.

Belle saison 2021-2022.



© FFE/PSY

Serge Lecomte, président de la FFE

SOMMAIRE

Vie équestre

Vie fédérale	5
Vie institutionnelle	6
Publications papier	12
Publications numériques	13
Dossier FFE sur les violences sexuelles	26
Dates 2021-2022	47

Clubs

Adhésions et licences	8
Démarches et labels qualité	10
Outils Club FFE	18
Ressources et vous	21
Cahier de vérifications	22
FFE Cheval & Diversité	30
Développement durable	31
Bien-être animal	32
Parc équestre fédéral	33
Actions et événements développement	34

Formation

Diplômes de cavalier et formations	14
Campus FFE	17

Tourisme équestre

FITE	37
Actions nationales	38

Sport

Participer à des compétitions	40
Organiser des compétitions	42
Officiels de compétitions	43
Equipes de France Listes JOP	43
Circuits et championnats FFE	44

Références

Index	2
Coordonnées	4
Sigles	4
Boutique FFE	50
Tarifs 2022	51

LAREF -

Mensuel officiel de la
Fédération Française d'Equitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE
- Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com
 ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert
 ■ REDACTION & COORDINATION GENERALE : Frédérique Monnier
 ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
 ■ ICONOGRAPHIE : Jennifer Le Ny
 ■ VISUEL COUVERTURE : Jessica Rodriguez
 ■ CONTRIBUTEURS : l'ensemble des services de la FFE
 ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : Quadrilaser
 ■ TIRAGE : 10800 exemplaires
 ■ ASILAGES : Affiche Generali licence et assurances, Affiche Mémento FFE 2021, Affiche Equita Lyon
 ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 80336
 ■ ISSN : 2115-4686
 ■ DÉPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture
 ■ EDITEUR : Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte
 ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte
 ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire
 ■ ABONNEMENT : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

02. Site et réseaux sociaux FFE

Site internet FFE.....	ffe.com
Twitter officiel FFE.....	@FFEequitation
Twitter Equipes de France.....	@FRA_Equitation
Page Facebook officielle FFE.....	facebook.com/FFEequitation
Page Facebook Equipes de France.....	facebook.com/pages/FFEequipesdeFrance
Page Facebook Parc Equestre.....	facebook.com/FFEParcEquestreFederal
Page Facebook Grand National.....	facebook.com/GrandNationalFFE
Page Facebook Generali Open de France.....	facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE
Page Facebook Amateur Gold Tour.....	facebook.com/FFEAuteurGoldTour
Instagram FFE.....	@ffeequitation
Instagram Generali Open de France.....	@generalio.opendefrance
LinkedIn.....	https://www.linkedin.com/company/fédération-française-d'equitation/
TikTok FF équitation officiel.....	ffeequitation
Youtube.....	Fédération Française d'Equitation

Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00
de 9h à 13h et de 14 h à 18h les jours ouvrables.

Mail questions@ffe.com
Ces contacts vous permettent de joindre tous les services fédéraux de Lamotte et Boulogne.

Adresses FFE

Tous **courriers** à adresser à :
FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE
y compris Passeports FEI.

Réunions à **Boulogne** :
FFE 81 avenue Edouard Vaillant
92517 BOULOGNE CEDEX
Métro Marcel Sembat

Adresses utiles

FEI : HM King Hussein I Building
Chemin de la Joliette 8, 1006 LAUSANNE
SUISSE - Tel 00 41 21 310 47 47
Fax 00 42 21 310 47 60 - fei.org

EQUI#GENERALI
16 rue du Long Douet 14760 Bretteville-sur-Odon
Tel : 02 31 06 11 60
equi@agence.generalif.fr

GHN : 12 avenue de la République
41600 LAMOTTE - 02 54 83 02 02
de 14h à 18h - ghn.com.fr

03. Carnet d'adresses FFE

Mails services FFE	
Si votre message concerne :	Envoyez-le à :
FFE Affaires générales.....	direction@ffe.com
FFE Cheval et Diversité.....	cheval.diversite@ffe.com
FFE Club.....	club@ffe.com
FFE Communication.....	communication@ffe.com
FFE Compétition.....	compétition@ffe.com
FFE Comptabilité.....	comptabilite@ffe.com
FFE Contact.....	questions@ffe.com
FFE Formation.....	formation@ffe.com
FFE Développement.....	developpement@ffe.com
FFE Parc.....	parc@ffe.com
FFE Publications.....	publications@ffe.com
FFE Qualité.....	qualite@ffe.com
FFE Ressources.....	ressources@ffe.com
FFE Tourisme.....	tourisme@ffe.com

04. Lexique des sigles & acronymes

Sigle	Signification	Page
AG.....	Assemblée Générale.....	5
ATE.....	Accompagnateur de Tourisme Equestre.....	14
BEES....	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif..	14
BP JEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport14	
CCE.....	Concours Complet d'Equitation.....	14
CDE.....	Comité Départemental d'Equitation.....	30
CDESI..	Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires...	39
CDTE....	Comité Départemental de Tourisme Equestre.....	5
CLAF....	Club Affilié associatif.....	35
CLAG....	Club Agréé non associatif.....	35
CM.....	Certificat Médical.....	8
CNIL....	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.....	22
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif..	31
CNTE....	Comité National de Tourisme Equestre.....	36

CRE.....	Comité Régional d'Equitation.....	5
CRTE....	Comité Régional de Tourisme Equestre.....	5
CSI.....	Concours de Saut d'obstacles International.....	49
CSO.....	Concours de saut d'obstacles.....	14
CV.....	Curriculum Vitae.....	9
DD.....	Développement Durable.....	31
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités..	14
DTN.....	Direction Technique Nationale.....	15
DUC.....	Déclaration Unique de Concours..	42
DUM.....	Déclaration Unique de Manifestation...	9
EFE.....	Ecole Française d'Equitation.....	10
ESMS...	Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux.....	30
FEI.....	Fédération Equestre Internationale..	51
FFE.....	Fédération Française d'Equitation..	51
GPS.....	Global Positioning System : Système Global de Positionnement.....	38
GRTE....	Grand Régional de Tourisme Equestre.....	36
IFCE....	Institut Français du Cheval et de l'Equitation.....	24

IGEQ.....	International Group for Equestrian Qualifications.....	15
JO.....	Jeux Olympiques.....	43
OD.....	Organe Déconcentré.....	37
PRNSN	Pôle Ressources National du Sports de Nature.....	39
RC.....	Responsabilité Civile.....	9
RC ECC.	Responsabilité civile Entraînement sur Chevaux de Course.....	9
RCC.....	Responsabilité Civile Chasse.....	9
RCPE....	Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé.....	9
REF.....	Début de Référence & Revue Equestre Fédérale.....	12
SEDD....	Semaine Européenne du Développement Durable.....	31
SIF.....	Service Informatique Fédéral.....	40
SIG.....	Système d'information géographique.....	38
SIRE....	Système d'Information Relatif aux Equidés.....	41
TE.....	Tourisme Equestre.....	39
TREC....	Techniques de Randonnée Equestre de Compétition.....	40

05 VIE FÉDÉRALE

06. Agréments ministériels

La FFE est une fédération sportive d'utilité publique et bénéficiant d'un agrément et d'une délégation du ministère des Sports. Cela lui confère une mission de service public pour promouvoir et développer les activités et les disciplines équestres. Elle organise les compétitions sportives, délivre les brevets fédéraux, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France, sélectionne les équipes de France...

07. Commissions fédérales

Les commissions statutaires sont la commission de surveillance des opérations de vote, celle des juges et arbitres, la commission médicale, les commissions juridiques et disciplinaires et le Conseil des présidents de régions qui réunit les présidents de CRE.

Les autres commissions fédérales sont fixées librement par le Comité fédéral. Elles comportent un président et un représentant du Comité fédéral qui constituent les groupes de projet utiles à leurs travaux. Leur rôle est de faire des propositions au Comité fédéral dans leur domaine d'expertise.

Les commissions sportives sont chargées d'une ou plusieurs disciplines.

Les commissions culturelles s'attachent à promouvoir des traditions équestres, comme le spectacle équestre, la vénerie, les courses de trot, la monte en amazone, etc.

Les commissions de développement comportent des thèmes comme

les centres équestres, la formation, la pédagogie, insertion et handicap, etc. Retrouvez les différentes commissions à la page :

ffe.com/La-FFE/Structure-et-fonctionnement/Commissions.

08. Organes déconcentrés FFE

Les **Organes Déconcentrés** de la FFE, **OD**, sont chargés de la représenter dans leur ressort territorial. La FFE a délégué au **Comité National de Tourisme Equestre, CNTE**, organe déconcentré national, les missions relatives aux activités de tourisme équestre. Au niveau local, la FFE est représentée par les **Comités Régionaux d'Equitation, CRE**, qui coordonnent l'action des **Comités Départementaux d'Equitation, CDE**, et des **OD** chargés du tourisme équestre, **Comité Régional de Tourisme Equestre, CRTE**, et **Comités Départementaux de Tourisme Equestre, CDTE**.

Dans leur région ou leur département, les Comités régionaux et départementaux représentent la FFE et les clubs adhérents de la FFE. Leur mission principale est de contribuer au bon déroulement et au développement des activités équestres. Ils en assurent la promotion. Ils mettent en œuvre des animations comme des Journées de développement, journée du handicap, participent à des salons, etc. Ils coordonnent et font connaître circuits et championnats. Ils mobilisent les forces du tourisme équestre pour faciliter les activités de pleine nature.

09. Assemblées générales FFE

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale de la FFE se compose des groupements équestres affiliés



et agréés à jour de leur cotisation. Ils sont porteurs d'un nombre de voix proportionnel au nombre de licences délivrées.

L'**AG ordinaire** se réunit une fois par an pour contrôler la bonne mise en œuvre de la politique fédérale avec le vote des rapports moral et financier.

L'**AG élective** élit le président et le Comité fédéral composé de 30 membres répartis en représentants des groupements équestres affiliés, des groupements équestres agréés et en représentants de catégories spécifiques : sportifs de haut niveau, organisateurs, juges, éducateurs sportifs, etc. Si le Comité fédéral le juge nécessaire, le président de la FFE organise une **AG modificative des statuts**.

10. AG 2021

PRENEZ DATE

L'Assemblée Générale ordinaire 2021 aura lieu le 25 novembre 2021 au Parc équestre fédéral à Lamotte.

Les membres de l'Assemblée Générale reçoivent par courrier la procédure leur permettant de voter par internet. Nous vous invitons à voter dès réception des documents de vote.



11 VIE INSTITUTIONNELLE

Serge Lecomte avec le ministre de l'agriculture Julien Denormandie et Thomas Desgrés, dirigeant des écuries des Parriauds, lors d'une visite sur les actes de cruauté envers les chevaux



© FFE / CBR

12. Pouvoirs publics français

En complément du travail de veille, la FFE maintient les échanges techniques et politiques avec les différents services de l'Etat et des institutions européennes, conformément aux règles nationales et européennes de transparence de la vie publique.

La FFE est principalement en relation avec les ministères chargés de l'agriculture et des sports, mais aussi ceux en charge de l'économie et des finances, du tourisme... De plus, des contacts sont entretenus avec les députés et sénateurs, et tout particulièrement ceux membres des groupes d'études cheval ou sport constitués au sein des deux chambres. Dans le contexte de la COVID, les relations établies par la FFE avec les ministères et les parlementaires ont été décisives dans l'adoption des mesures nationales de soutien (aides exceptionnelles aux établissements équestres recevant du public, exonérations, etc). En complément des relations établies par les organes déconcentrés avec les Conseils départementaux et régionaux, la FFE échange régulièrement avec les

collectivités régionales ou départementales, dans le cadre de la mise en place des politiques publiques locales.

13. Relations avec les institutions européennes

La FFE suit très attentivement des dossiers européens du quotidien pour les centres équestres, qu'il s'agisse des aspects sanitaires et d'identification des équidés, de la prochaine PAC ou des discussions portant sur la réforme de la Directive TVA. Dans le cadre des négociations européennes avec les 26 autres Etats-membres, la France a rappelé son soutien à la filière équine en sollicitant un taux réduit de TVA. Afin que la filière équestre soit pleinement prise en compte dans la révision de cette Directive, la FFE poursuit ses contacts nationaux et européens, y compris avec ses partenaires.

14. Participation aux travaux de la filière équine française et européenne

Au-delà des relations avec le secteur sportif (FEI, CNOSF, CIO...), la FFE

contribue aux réflexions menées avec des partenaires équins.

Membre actif de la **Filière Cheval** regroupant la SHF, la SFET et les sociétés-mères des courses (France Galop et LeTrot), la FFE participe aux réflexions d'intérêt commun pour la filière équine.

La FFE est partie prenante aux travaux de l'**European Equestrian Federation** qui est composée de 38 fédérations d'Europe continentale ainsi que de 8 regroupements associés. Créée en 2009 sous l'impulsion notamment de la FFE et de son vice-président Christian Paillot, l'EEF prend part aux réflexions stratégiques sur l'accompagnement des sports équestres en Europe et vise à développer et promouvoir démocratiquement l'équitation partout en Europe, notamment auprès des instances européennes à Bruxelles. Les acteurs des sports équestres en Europe assurent près de 70% de la dynamique à l'échelle internationale. Des représentants de la FFE siègent au sein du bureau de l'EEF et du comité de l'Union européenne de l'EEF.

Par l'intermédiaire de la FITE, elle est également membre du **European Horse Network (EHN)**, réseau réunissant les acteurs européens de la filière équine. Cette structure permet des échanges avec des parlementaires européens présents dans le Groupe parlementaire Cheval mais également des échanges techniques et juridiques dans le cadre de la commission juridique.

La FITE (Voir fiche 102 p 37) compte, depuis la présidence de Frédéric Bouix en 2015, un comité de l'Union européenne devenu une instance propice aux échanges relatifs à l'itinérance à cheval et à ses problématiques européennes.

Enjeux

Afin de disposer d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement de l'équitation, la FFE assure une représentation d'intérêts auprès des pouvoirs publics français et européens compétents dans diverses politiques publiques. Ces relations s'intègrent aussi aux travaux menés par les partenaires nationaux et européens de la FFE.

LONGINES

EQUITA LYON

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

LYON
EUREXPO
27 OCTOBRE
31 OCTOBRE
2021



© GL events | Photo : Christiane Slowik



equitalyon.com

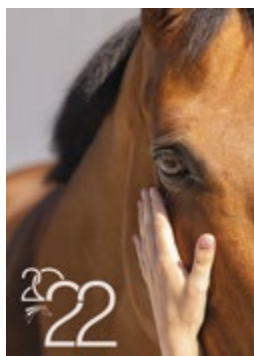


LONGINES



15

ADHÉSIONS ET LICENCES



17. Adhésion FFE

Adhérer à la FFE permet de bénéficier de tous les services mis au point collectivement par les centres équestres de France depuis des années.

Les clubs adhérents bénéficient de l'image de marque FFE et ont délégation pour délivrer des licences. Ils peuvent :

- organiser des sessions d'examen de Galops®,
- engager leurs cavaliers en concours,
- organiser des compétitions officielles FFE,
- accéder aux labels Qualité,
- bénéficier du service Ressources,
- recevoir **La Ref** à tarif préférentiel,
- bénéficier d'un site internet gratuit qu'ils peuvent créer et administrer en toute liberté,
- devenir centre de formation pour préparer les candidats aux brevets fédéraux.

L'adhésion se renouvelle chaque année dès le 1^{er} septembre et avant le 31 décembre. Dossier d'adhésion sur ffe.com/club. Renouvellement annuel sur FFE Club SIF.

18. Comptes FFE

L'adhésion à la FFE entraîne l'ouverture de 3 comptes adhérents avec les mêmes codes. Le compte FFE Club SIF permet la prise des licences pratiquant et compétition et les engagements des cavaliers en concours Club et Pony. C'est sur ce compte que sont reversés les engagements des cavaliers participant aux concours Club et Pony organisés par le club. Deux comptes sont créés au niveau de FFEcompét pour les compétitions Amateur, Pro, Internationales et SHF, un compte engageur et un compte organisateur. Les dirigeants reçoivent

lors de l'adhésion un identifiant et un code secret permettant de s'identifier.

PRATIQUE

Les opérations de débit ne sont possibles que si la cotisation est à jour et le compte créditeur.

Créditer le compte : par carte bancaire sur ffe.com / rubrique FFE Club SIF ou FFEcompét, ou par chèque global à l'ordre de la FFE adressé à FFE Club. Préciser nom et code adhérent FFE au verso.

Suivre le compte : après identification, consultation et impression des relevés à tout moment sur le site internet.

Effectuer un virement : par internet depuis le site de votre banque ou depuis votre agence.

Pour les comptes FFEcompét :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 3000 3037 6600 0212 1166 231

BIC : SOGEFRPP

Pour les comptes FFE Club SIF :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 30003 03766 00050220085 58

BIC : SOGEFRPP

19. Licence FFE

Véritable passeport pour la pratique des activités de la FFE, la licence permet au cavalier de participer à toutes les activités fédérales, passer ses Galops®, participer à des compétitions, avoir un carnet de randonnée électronique, un livret de formation, accéder à la version premium de GeoCheval, etc. Elle lui donne accès à sa **page cavalier FFE**.

Assurances : la licence FFE comporte une assurance RC et individuelle accident. Le cavalier peut souscrire des assurances complémentaires

avec davantage de garanties. S'il est propriétaire d'équidé(s) ou s'il pratique des activités spécifiques, il peut bénéficier d'un tarif préférentiel pour les assurances RC Propriétaire d'Equidé, RCPE, RC Chasse ou RC Entraînement sur Chevaux de Course.

Avantages licence : la licence FFE permet aux cavaliers de bénéficier auprès de plus de 20 partenaires de tarifs préférentiels et de réductions pour s'assurer, voyager, aller aux spectacles et Salons équestres, s'organiser, s'équiper et s'informer. Retrouvez tous les avantages licence depuis l'espace cavalier : ffe.com/cavalier.

Petites annonces : les adhérents et les licenciés bénéficient, chaque année, de Petites Annonces gratuites sur le site ffe.com.

20. Saisie licences & assurances

Préalable : le compte adhérent FFE doit être en cours de validité et créditeur.

Saisie : la saisie s'effectue sur FFE Club SIF. Seul le club peut souscrire la licence pratiquant et la licence compétition. Les extensions d'assurance facultatives peuvent être saisies par le club ou par le licencié via sa Page Cavalier FFE. Licence pratiquant : numéro de la précédente licence ou nom, prénom, date de naissance, coordonnées.

Licence compétition : Valider les divisions et disciplines souhaitées. Le certificat médical et l'autorisation parentale peuvent être déposés scannés dans la rubrique « dépôt CM » par le licencié depuis sa page cavalier FFE ou par le club depuis l'espace FFE Club SIF.

Le certificat médical est exigé tous les 3 ans pour les majeurs. Lorsqu'il est exigé, il doit mentionner l'absence de contre-indication au sport ou à l'équitation en compétition, dater de moins d'un an et comporter

16. Membres actifs et adhérents

Trois cotisations sont proposées :

La cotisation **Membre Actif, Club** comprend un pack de 30 licences et tous les services les plus utiles aux clubs proposant une activité d'école d'équitation.

La cotisation **Membre Adhérent, Ecurie de compétition** comprend la licence du dirigeant ainsi qu'une licence compétition PRO ou 4 licences compétition AMA.

La cotisation **Membre Adhérent, Organisateur d'activités équestres** s'adresse aux autres groupements sportifs, associations de concours, de cavaliers...

ter nom, numéro d'ordre, cachet et signature du médecin.

Utiliser le modèle de certificat médical disponible sur ffe.com. Entre la fourniture de deux certificats médicaux, le cavalier peut remplir un questionnaire de santé disponible sur ffe.com. Les mineurs peuvent remplir l'auto-questionnaire de santé chaque année. L'autorisation parentale doit être signée par le représentant légal de l'enfant. Préciser très lisiblement le numéro de licence sur chaque document.

RC propriétaires, chasse & EC course: Saisir la RCPE, la RC chasse ou la RC EC course après avoir validé la licence pratiquant. Pour la RCPE, préciser numéro SIRE et nom de l'équidé.

Contrôle : A tout moment, les licences peuvent être consultées sur ffe.com/sif. Si le club n'a pas opté pour la dématérialisation, les licences lui sont expédiées toutes les semaines avec un bordereau récapitulatif.

21. Doublons licences

Lors de l'enregistrement d'une nouvelle licence, assurez-vous que le cavalier n'en possède pas une ancienne et privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier dans la liste déroulante de vos licenciés.

La création d'un doublon de licence entraîne la perte des informations rattachées à la 1^{re} licence du cavalier: Galops®, résultats en compétition... En cas de doublon, retourner la licence générée par erreur ainsi que la partie à conserver par le club à FFE Club en précisant le numéro de la licence avec laquelle elle fait doublon. Pour les particuliers, contacter FFE Club.

22. Licence verte

A la disposition de tous les adhérents FFE, la licence verte est une licence découverte de 30 jours, à 10€.

Grâce à sa licence verte, un cavalier peut participer aux randonnées, rallyes, rassemblements multi-activités, événements proposés par les Comités régionaux et départementaux de la FFE, et s'y inscrire via la DUM.

La licence verte offre la possibilité de faire passer aux cavaliers l'ensemble des brevets fédéraux: Galops®, Degrés®, Brevets de randonneurs, accéder à la version premium de GeoCheval, etc. et de référencer leurs journées de randonnées. Ces diplômes de cavalier seront définitivement validés lors de la prise de la licence pratiquant.

C'est un premier pas vers la licence annuelle, gage de fidélisation.

Valable 30 jours, elle est renouvelable. Lors de la saisie, on peut choisir de la prendre à effet différé.

Elle comporte la même assurance que la licence pratiquant.

Elle donne droit aux avantages licence pendant sa durée de validité.

23. Page cavalier FFE

Accessible depuis la page d'accueil ffe.com en cliquant sur le bouton **Ma Page Cavalier FFE**, c'est l'espace personnel du licencié FFE. Pour y accéder, il faut, soit saisir le numéro de la licence et le code SIF, soit, si vous ne les connaissez pas, cliquer sur Demandez identifiant et mot de passe.

IMPRESSIONS

Le cavalier peut y imprimer différents documents: sa fiche licence, un duplicata de licence, son formulaire de certificat médical et d'autorisation parentale le cas échéant, son CV de cavalier, ses Galops®, son palmarès, ses attestations d'assurance...

INFORMATIONS PERSONNELLES

La **Page Cavalier FFE** reprend toutes les informations personnelles et permet de les modifier pour les mettre à jour: adresse, email, code secret, téléphone... Le cavalier peut également ajouter une photo afin de personnaliser sa licence.

A noter que seuls le club et le cavalier peuvent demander à la FFE la modification des noms, prénoms et date de naissance.

ASSURANCES

Les assurances complémentaires peuvent être souscrites par le cavalier depuis cette page, les garanties d'assurance peuvent y être consultées et un sinistre peut être déclaré.

DIPLÔMES FFE

Le CV de cavalier reprend tous les diplômes obtenus. Des QCM sont

également proposés afin de préparer ses Galops®. On peut choisir le formulaire sur lequel imprimer son diplôme.

COMPÉTITION

Toutes les informations liées à la compétition sont rassemblées: niveau de la licence de compétition, engagements, résultats et listes de qualification. Le cavalier peut aussi imprimer son palmarès. Si le licencié est officiel de compétition, il retrouve ici son bilan d'activité et peut renseigner ses disponibilités pour la saison en cours.

24. Déclaration de sinistre

S'identifier sur FFE Club SIF en tant que club. Choisir la rubrique Documentation / Déclarations de sinistre. Les informations à fournir sont: coordonnées du cavalier, circonstances du sinistre et conséquences.

Valider. La validation en ligne transmet instantanément la déclaration à Equi#Generali.

25. Dématérialisation

LICENCES

Les licences peuvent être imprimées facilement par le licencié, depuis sa page cavalier FFE, ou par le club, depuis l'espace FFE Club SIF. Faites le choix de la dématérialisation des licences lors de votre renouvellement d'adhésion. La licence papier ne vous sera plus adressée et une affiche vous permettra d'expliquer à vos cavaliers comment aller chercher leur licence sur leur **Page Cavalier FFE**, même sans avoir ni le numéro, ni le code.

GALOPS®

La FFE ne procède pas à l'édition des diplômes qui sont enregistrés sur les licences. Chaque cavalier peut imprimer facilement son diplôme en choisissant parmi la quinzaine de formulaires disponibles celui qui lui plaît le mieux. Il lui suffit de cliquer sur **Ma Page Cavalier FFE** à la page d'accueil de ffe.com. Une fois connecté à son espace perso, il va dans Mes Diplômes FFE, il clique sur l'année d'obtention du Galop® puis il imprime le diplôme.



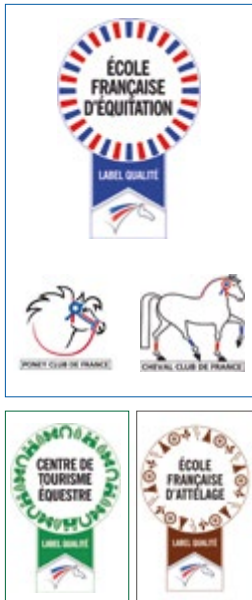
26. Adhésion Ecurie de compétition

L'adhésion Ecurie de Compétition comporte 1 licence de dirigeant, et 1 licence compétition PRO ou 4 licences compétition AMA, l'accès au Service Ressources, l'accès gratuit au Service Qualité, le tarif préférentiel d'abonnement à La Ref, le droit d'organiser des compétitions et manifestations FFE et un site internet gratuit en ffe.com.

27. FFE Connect

L'application FFE gratuite permet aux cavaliers de garder le contact avec leur club, leur enseignant, et d'accéder simplement à tous les services de la FFE. Accessible depuis Apple Store et Google Play.

DÉMARCHE ET LABELS QUALITÉ



30. Démarche Qualité

La Démarche Qualité réunit les dirigeants des clubs engagés dans un objectif de progrès qui s'articule autour des labels Qualité avec pour objectifs :

- d'aider le grand public à s'orienter parmi l'offre équestre,
- de valoriser la compétence des professionnels de l'équitation,
- d'engager et d'accompagner les dirigeants de club dans une démarche d'amélioration continue.

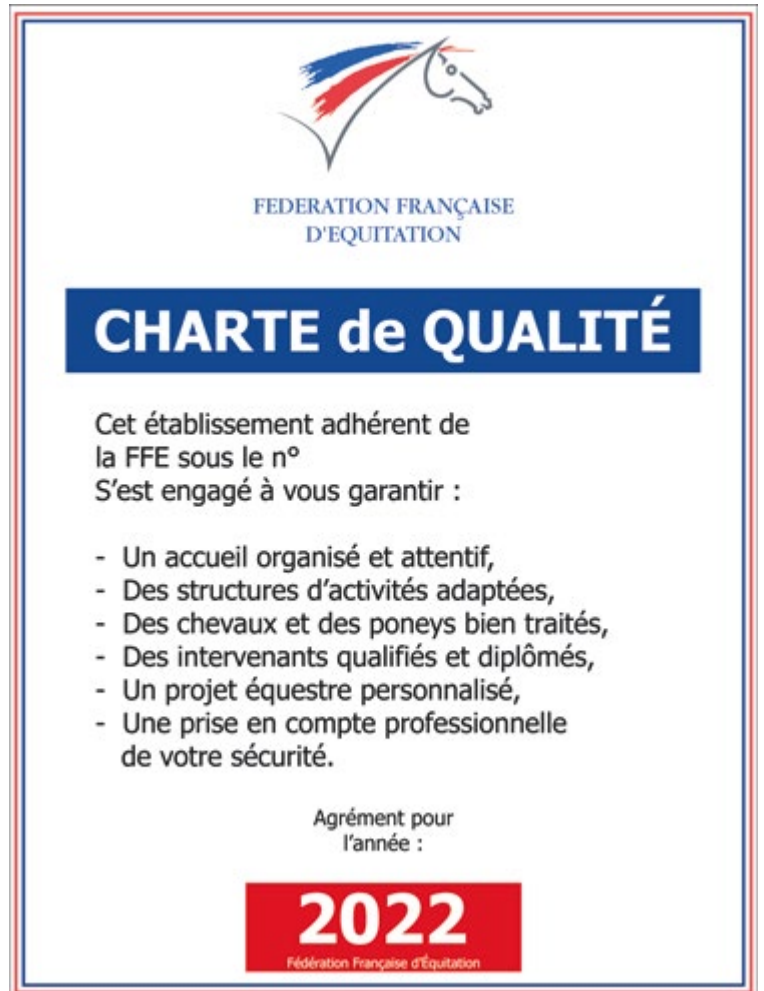
31. Labels activités

• **Le label Ecole Française d'Équitation** valorise les clubs proposant, à poney ou à cheval, initiation, perfectionnement ou pratique de la compétition club. Selon les publics accueillis, les EFE peuvent avoir les mentions **Poney Club de France** et/ou **Cheval Club de France**.

• **Le label Centre de Tourisme Équestre** marque à la fois la volonté des établissements de s'engager vis-à-vis de leurs cavaliers et la reconnaissance de la qualité de leurs structures et de leurs prestations avec une nette orientation vers la pleine nature, la topographie, la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine, lors de promenades, randonnées ou passage de Galops® de Pleine Nature.

• **Le label Ecole Française d'Attelage** valorise les clubs proposant l'initiation, l'enseignement, le perfectionnement à l'attelage pour un large public.

• **Le label Equi-Handi Club** distingue les établissements aptes



CHARTRE de QUALITÉ

Cet établissement adhérent de la FFE sous le n°
S'est engagé à vous garantir :

- Un accueil organisé et attentif,
- Des structures d'activités adaptées,
- Des chevaux et des poneys bien traités,
- Des intervenants qualifiés et diplômés,
- Un projet équestre personnalisé,
- Une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

Agrément pour l'année :

2022

Fédération Française d'Équitation

29. Mention Bien-être animal

La FFE accompagne les poney-clubs et centres équestres dans la prise en compte du bien-être animal, au-delà des exigences légales en la matière. Depuis septembre 2019, une grille complémentaire de 15 critères, complète les autres thématiques de la démarche qualité FFE. Ces critères additionnels mettent l'accent sur les besoins fondamentaux du cheval : des sorties libres régulières, des fourrages disponibles quotidiennement, des repas fréquents ou encore la possibilité d'interagir avec ses congénères.

à bien accueillir les personnes en situation de handicap. Deux mentions précisent leur spécialisation : **Handicap Mental** et **Handicap Moteur & Sensoriel**.

• **Le label Ecurie de Compétition** identifie les établissements accueillant des cavaliers confirmés qui veulent s'entraîner avec leur cheval en vue de sortir en compétition ou des propriétaires qui souhaitent faire valoriser leur cheval par un professionnel. Les deux mentions, **Entraînement du couple cavalier / cheval** et **Valorisation du cheval de sport**, sont déclinées dans plusieurs disciplines : saut d'obstacles, concours

complet, dressage, endurance, attelage et voltige.

• **Le label Cheval Etape** identifie les établissements accueillant des poneys et chevaux à l'étape pour au moins une nuit. Deux mentions permettent de qualifier le type d'hébergement proposé : **hébergement intérieur** et/ou **hébergement extérieur**.

• **Le label Sport Etudes** identifie les établissements en capacité de permettre aux jeunes cavaliers d'intégrer, dans le cadre du projet éducatif de la FFE, un parcours sportif tout en bénéficiant d'un suivi scolaire classique et personnalisé

32. Label / Obtenir

La démarche Qualité FFE est une démarche volontaire de la part des dirigeants de club. Elle est réservée aux établissements adhérents de la FFE. Elle est incluse dans l'adhésion Membre Actif. Elle a un coût de 160€ pour les Membres Adhérents.

Prendre connaissance des critères du label : le cahier qualité de chaque label est disponible en téléchargement sur ffe.com/club.

Il précise tous les critères composant le label et permet à chaque dirigeant de faire une première auto-évaluation de son établissement. Les cahiers des charges s'organisent autour des thèmes suivants :

- être en règle : encadrement et déclarations,
- infrastructures d'accueil du public,
- pratique de l'activité : encadrement, cavalerie et matériel pédagogique, aires de pratique et d'activité.

Demander la labellisation : se connecter sur FFE Club SIF. Faire la demande via Mon SIF/labels. L'établissement peut également faire parvenir à FFE Qualité la demande de label téléchargeable sur ffe.com/club.

L'audit d'attribution de label : c'est un préalable à toute labellisation. Il est réalisé dans un délai maximum de 4 mois après la demande de label par un auditeur salarié de la FFE. Il comporte une visite de l'établissement ainsi qu'un entretien avec le dirigeant ou son représentant. La grille d'audit utilisée par l'auditeur reprend les mêmes critères que ceux présentés dans le cahier des charges du label.

Le compte-rendu d'audit : après chaque audit, un compte-rendu

confidentiel est systématiquement envoyé au dirigeant de l'établissement. Il reprend les points forts de la structure ainsi que les points de progrès. Il indique également le résultat final de l'audit.

Il est important de noter que ce premier audit ne constitue pas un jugement définitif. Un nouvel audit peut être sollicité lorsque les remarques formulées dans le plan de progrès ont été prises en compte et qu'une réponse y a été apportée.

Durée d'agrément : lorsqu'un établissement équestre est labellisé, la durée d'agrément du label est de 18 ou de 36 mois suivant les conclusions de l'audit.

L'audit de renouvellement : les établissements labellisés sont régulièrement audités afin de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux critères du cahier des charges du label dont ils sont attributaires.

Ces audits de renouvellement de label sont automatiquement programmés à la fin de la période d'agrément.

33. Clubs labellisés / services

Les établissements labellisés bénéficient de services FFE supplémentaires :

- Kit signalétique reprenant les engagements de la charte qualité,
- Affichage en tête des listes de clubs, en réponse à la Recherche Club sur internet,
- Présence dans l'annuaire des établissements labellisés diffusé au grand public lors des salons,
- Accès aux opérations spéciales de développement type **Poney Ecole, Equitation pour tous, Fête du poney**, etc.
- Annonces gratuites sur Achevalenfrance.com.
- Communication des coordon-

nées du club à la presse lors des demandes de listes de clubs susceptibles d'être contactés pour des reportages.

34. Plan Régional Qualité

La FFE propose aux CRE de mettre en place un plan de développement régional appelé Plan Régional Qualité. Cette démarche collective d'amélioration continue a pour objectifs :

- d'agir positivement sur la qualité,
- d'améliorer les pratiques,
- de moderniser les infrastructures.

Elle s'articule autour d'une formation à la qualité et au management de la qualité, et d'audits diagnostics.

Les audits menés sur un échantillon représentatif d'établissements équestres permettent de mieux connaître leurs besoins et les améliorations nécessaires en étudiant la réalité de leurs pratiques et de leurs installations. La grille d'audit comporte les thèmes suivants :

- Obligations et déclarations légales,
- Hygiène et sécurité des personnes,
- Accessibilité des personnes en situation de handicap,
- Bien-être des équidés,
- Intégration paysagère,
- Développement durable.

Le traitement des audits de tous les établissements engagés dans cette démarche permet de produire une synthèse individuelle ainsi qu'une synthèse collective.

Cette dernière a vocation à être utilisée pour définir des axes de développement intéressant la plus grande partie des clubs. Les éléments peuvent notamment être repris pour définir un plan Cheval avec les collectivités territoriales.



Web qualité

La démarche Qualité concerne à la fois le public et les clubs.

Elle a une page dans l'espace club qui dirige vers le portail Qualité et une page dans l'espace Ressources et Qualité uniquement accessible après s'être identifié comme club.

35 PUBLICATIONS PAPIER...

36. La REF

Magazine mensuel en version numérique tous les mois doublée d'une version papier au moins 4 fois par an. Le seul magazine spécialisé destiné aux décideurs de l'équitation, dirigeants de clubs, organisateurs de concours, officiels de compétition. Chaque mois, les informations utiles pour les clubs et les enseignants: nouvelles activités, actions collectives, sport, formation, pédagogie, réglementation, tourisme, vie équestre... Des dossiers sur des sujets comme la fidélisation, la rentrée, etc.

Abonnement: 50€ par an. Tarif préférentiel adhérents FFE 25€. Consultable gratuitement sur le site ffe.com rubriques publications et clubs, sur Google Play et iBooks.

37. L'Estafette

Magazine trimestriel publié en septembre, décembre, mars et juin. 24 pages.

L'Estafette s'adresse à tous et est envoyée à tous les cavaliers qui ont une licence FFE fléchée tourisme. Elle est envoyée par mail à tous les licenciés FFE qui ont renseigné une adresse email sur leur page cavalier FFE, à tous les adhérents et organes déconcentrés FFE.

Des rubriques régulières: brèves régionales, nationales et internationales, articles de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature pour vos cavaliers et vos chevaux, informations juridiques, infrastructures, attelage, grands événements...

Abonnement: 8€. Tarif préférentiel adhérents et licenciés FFE 4€.

Consultable gratuitement sur le site ffe.com/tourisme/Publications, sur Google Play et iBooks.

38. Cheval Nature

Catalogue annuel de promotion des activités de tourisme équestre.

Cheval Nature c'est plus de 700 adresses d'établissements et associations de Tourisme Equestre, la liste des établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre et Cheval Etape, un cahier spécial attelage, les coordonnées des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre. **Dif-fusé** à 5000 exemplaires en version nationale ou régionale, *Cheval Nature* est distribué gratuitement sur les manifestations. Il est consultable en ligne sur ffe.com/tourisme/Publications.

39. Guides Fédéraux

GUIDES FÉDÉRAUX GALOPS®

La FFE est son propre éditeur pour réaliser des publications en phase avec les besoins des clubs :

- Galops® Poneys
- Galop® 1
- Galop® 2
- Galop® 3
- Galop® 4
- Galops® Pleine Nature 1 à 4

Le *Guide fédéral Galops® 5 à 9* compte deux tomes : 1 Connaissances équestres et 2 Pratique équestre.

Ils détaillent, étape par étape, les apprentissages pour acquérir les compétences, les connaissances et les savoir-faire d'homme / de femme de cheval.

Ils sont complétés par *l'Echelle de progression* qui traite de la formation du cheval.

GUIDES ACTIVITÉS

Les Guides Fédéraux des activités sont réalisés avec le concours des

commissions sportives et culturelles pour mettre à disposition de tous les informations sur une discipline ou une activité.

Ils présentent l'activité, son lancement dans le club, sa pratique, son organisation et son encadrement. Ils comportent des fiches pratiques pour faciliter la mise en œuvre des premières séances d'initiation.

- Pony-games
- Spectacle Club
- TREC
- Hunter

GUIDE FÉDÉRAL DU DIRIGEANT

Le *Guide fédéral du dirigeant* traite des domaines, autres que pédagogiques et techniques, que doivent maîtriser dirigeant et enseignant: communication, promotion, marketing, gestion, développement, etc.

C'est l'indispensable mémento du cadre de l'équitation et un outil de formation précieux pour le futur enseignant et le nouveau dirigeant.

CAHIERS DE CAVALIER

Les Cahiers de Cavalier réunissent sous un petit format A5, 24 pages, des jeux, des quizz, des coloriages, des idées d'activités... Ils sont un support idéal pour les classes et les stages.

- Cahier de Cavalier Poney
- Cahier de Cavalier Nature Junior
- Cahier de Cavalier Nature Poney

RÉÉDITIONS PONEY CLUB DE FRANCE

La FFE a réédité *De l'Enfant au cavalier* dans une édition mise à jour.

EN BOUTIQUE

Guides en vente à la boutique en ligne FFE sur boutique.ffe.com

Tarif préférentiel pour les clubs.

Accès via ffe.com/Publications

...ET NUMÉRIQUES

40. Newsletters FFE

La FFE diffuse des Newsletters sur des circuits, des événements et des thèmes dédiés.

FFE actu a pour objectif de favoriser la couverture médiatique des actions de la FFE, des performances tricolores, de promouvoir les événements et de valoriser les actions en région.

Les circuits et / ou les disciplines ont leurs Newsletters: Eventing Tour, Dressage, Grand National, Amateur



Gold Tour... Elles donnent toutes les informations pour faire vivre les circuits.

Des Newsletters portent aussi sur des événements ou des thèmes, comme les Newsletters championnats: Generali Open de France, Grand Tournoi... Ou la Newsletter Spectacles.

Ces Newsletters sont envoyées aux personnes concernées et abonnées.

Pour s'inscrire sur [ffe.com/ journaliste/S-inscrire-a-nos-newsletters](https://www.ffe.com/journaliste/S-inscrire-a-nos-newsletters)
Lien exact sous le chemin :
<https://www.ffe.com/journaliste/S-inscrire-a-nos-newsletters>

FFE Ressources envoie chaque mois aux dirigeants de clubs **La Lettre Ressources et Qualité** et FFE Tourisme envoie **La Lettre du Tourisme Equestre** aux clubs et aux OD, à chaque fois qu'il y a des événements ou des rendez-vous à annoncer.

41. Le Mel Cavalier FFE
Le Mel Cavalier FFE est une Newsletter envoyée à tous les cavaliers

qui ont renseigné une adresse mail valide sur leur licence. Il comporte une version dédiée aux enfants, **LeMelPoney**, qui est envoyé avant les vacances scolaires et une version mensuelle pour les cavaliers de plus de 10 ans.

Il fait partager à tous les licenciés, pratiquants, dirigeants, responsables d'OD, les projets fédéraux pour les cavaliers.

Il privilégie les actions liées à la licence fédérale, réductions et tarifs préférentiels sur les événements, propositions des partenaires FFE, priorités, réductions ou gratuits sur les billetteries des grands événements...

Il renforce le sentiment d'appartenance à la communauté FFE et l'engagement des supporters pour les équipes de France.

Il est également mis en ligne dans les pages FFE des sites clubs.

Renseignez l'adresse mail de vos cavaliers lors de la saisie de leur licence pour qu'ils puissent recevoir vos infos de club et celles de la FFE

42. Réseaux sociaux

La FFE est présente sur Facebook, Twitter, Instagram, Tiktok, LinkedIn et Youtube.

Véritables médias sociaux, ils permettent de partager des informations, photos et vidéos avec nos communautés pour les fidéliser et recruter de nouveaux pratiquants.

Pensez à renseigner les adresses de vos réseaux sociaux sur votre fiche club FFE Club SIF pour que les internautes vous trouvent facilement.



DIPLÔMES DE CAVALIER & FORMATIONS



© FFE/Kéaïse

LA FFE
S'ATTACHE
À PROPOSER
À CHAQUE
CAVALIER,
À CHAQUE
ENSEIGNANT
DES PARCOURS
DE FORMATION
QUI DONNENT
DU SENS À
SON PROJET
ÉQUESTRE OU
PÉDAGOGIQUE.

44. Validation Galops®

L'enseignant doit être enregistré dans la liste des examinateurs d'un club pour pouvoir créer une session d'examen. S'identifier avec numéro de licence et code examinateur. Aller dans Saisie Galops®. Créer une nouvelle session en complétant les renseignements demandés. Choisir le type d'examen et le niveau. Cliquer sur Enregistrer.

Saisir le numéro de licence ou si c'est un cavalier du club organisateur de la session, les premières lettres de son nom qui feront apparaître son nom complet. Ensuite, valider soit l'examen en cliquant sur Tout valider, soit un ou plusieurs modules.

Les codes couleur sont bleu = déjà acquis, gris = non validable, blanc = à valider, vert = validé. Il faut valider la session puis confirmer la validation pour finaliser l'enregistrement.

Dès validation de leurs Galops, vos cavaliers recevront automatiquement un mail de confirmation de l'enregistrement de leur diplôme.

45. Diplômes de cavalier

Quel que soit son niveau et sa pratique, chaque cavalier a la possibilité de faire valider ses connaissances et ses compétences grâce aux nombreux diplômes que propose la FFE.

Les Galops® Poneys proposent aux enfants de 3 à 10 ans un parcours de formation en 2 cycles de 3 étapes chacun : Poneys de bronze, d'argent et d'or puis Galops® de bronze, d'argent et d'or..

Les Galops® de cavalier jalonnent l'évolution du cavalier et composent le plan de formation fédéral. Il existe des Galops® de cavalier, des Galops® de spécialité : Cavalier de dressage, Pleine Nature, Meneur, Voltigeur, Westerner,

Amazone, Equitation de Travail, et des Galops® de Compétition, CSO, CCE, Dressage, Hunter, Endurance et TREC. L'enseignant les valide quand il juge le niveau du cavalier satisfaisant.

Les Degrés permettent de certifier des compétences attestant un niveau de maîtrise des techniques équestres en lien avec la filière professionnelle des métiers de l'encadrement des activités équestres.

Les Savoirs éthologiques centrés sur le comportement du cheval et la relation de confiance et de respect s'adressent aux cavaliers souhaitant approfondir leurs connaissances du cheval en tant qu'animal.

Les Brevets de Tourisme Equestre permettent de valider des compétences propres à la pratique de la randonnée. Proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, ces Brevets apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Retrouvez toutes les informations sur ffe.com/cavalier/Diplomes-de-cavalier.

46. Code examinateur

Pour valider les diplômes de cavalier, l'enseignant doit être titulaire d'un code examinateur actif. Les droits de validation spécifiques sont attribués en fonction du diplôme de l'enseignant.

Première demande : pour obtenir un code examinateur, il suffit d'envoyer le formulaire de demande téléchargeable dans l'espace enseignant de ffe.com accompagné d'une photocopie du diplôme.

Dans le cadre du partenariat FFE / Institut pour l'Homme et le cheval, un rapide questionnaire de connaissance de la nature animale vous sera proposé. Il

vous permettra d'effectuer un positionnement de vos connaissances.

Validité : le code examinateur reste actif à deux conditions, être titulaire d'une licence en cours de validité et avoir validé au moins un diplôme de cavalier dans l'année.

47. Qualifications professionnelles

L'**Animateur d'équitation** initie aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres, BEES ou BPJEPS, DE ou DES, à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus.

L'**Accompagnateur de Tourisme Equestre** certifie la capacité à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés.

C'est un titre à finalité professionnelle de niveau IV qui permet d'exercer en autonomie.

Ces 2 titres sont inscrits au RNCP, Registre National des Certifications Professionnelles, et permettent d'exercer contre rémunération.

Le nouvel espace web metiers.ffe.com donne accès à vos cavaliers à l'ensemble des informations nécessaires à l'orientation professionnelle.

48. Centre de formation

Les établissements équestres adhérents de la FFE peuvent être centre de formation pour ces qualifications professionnelles. Il suffit de retourner à FFE formation le formulaire de demande téléchargeable sur ffe.com accompagné de la copie du diplôme du formateur et du plan de formation type présentant l'organisation et la programmation de la

formation pour chaque module ainsi que l'intervenant.

L'établissement doit remplir certaines conditions de labellisation, de nombre de licences délivrées et d'engagements en compétition ou de journées de randonnée.

Retrouvez les règlements des examens, les dossiers de demande d'agrément pour la formation ainsi que la liste des établissements agréés sur metiers.ffe.com.

49. Brevets Fédéraux

Les Brevets Fédéraux d'Entraîneur 1 et 2 sont destinés aux enseignants diplômés d'Etat qui souhaitent acquérir et valoriser des compétences d'entraîneur dans une discipline de compétition. Ils existent dans la plupart des disciplines, dressage, CSO, CCE, hunter, TREC, endurance, voltige, pony-games, attelage, horse-ball, équitation western. Ils s'obtiennent en passant un examen, suite à une formation. Le niveau 1 correspond aux compétitions Club et Pony, le niveau 2 ajoute le niveau Amateur.

Les Brevets Fédéraux d'Encadrement permettent aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences dans des domaines spécifiques en termes d'activités et / ou de publics accueillis. Ils comportent les niveaux 1 et 2.

Le BFE **Equi-handi** forme à l'accueil des personnes en situation de handicap. Il compte deux mentions: handicap mental et handicap moteur et sensoriel.

Le BFE **Equi-social** forme à l'accueil des publics pour qui l'insertion est un moyen de surmonter leurs difficultés sociales.

Le BFE **Spectacle équestre de club** forme aux activités du spectacle. Il est ouvert aux enseignants et aux animateurs.

Le BFE **travail à pied** forme au travail à pied d'un équidé pour améliorer aussi bien cavalerie de club que cavalerie de compétition.

Le Brevet Fédéral d'Équitation Ethologique 1 et 2 permet aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences en équitation éthologique et de valider les Savoirs Ethologiques des cavaliers.

Retrouvez les règlements de tous les Brevets Fédéraux ainsi que les calendriers d'examen sur metiers.ffe.com.

50. Experts Fédéraux

La FFE souhaite favoriser des formations de qualité à tous les niveaux, dans tous les domaines et dans toutes les régions. Dans ce but, elle a constitué un groupe de techniciens reconnus pour leurs compétences dans leur spécialité, animés par l'envie de transmettre leur savoir: les Experts Fédéraux.

En contact direct avec la DTN et les entraîneurs nationaux, ils ont vocation à animer des formations à l'initiative des CRE et à l'attention des enseignants en activité pour la préparation des Brevets Fédéraux d'Encadrement dans toutes les thématiques de pédagogie et de sport.

DEVENIR EXPERT FÉDÉRAL

Intégrer la liste des Experts Fédéraux, c'est être référencé par la FFE comme expert et être un formateur conseillé aux responsables des régions, des départements et des clubs. C'est s'engager concrètement à œuvrer pour améliorer le niveau de la formation équestre en France.

L'Expert Fédéral s'engage à assurer chaque année 4 jours de formations dans le cadre de ce dispositif selon les modalités et les barèmes de prise en charge de la FFE. Seuls des enseignants titulaires du BPJEPS ou du BEES peuvent être nommés Experts Fédéraux.

Nouveau: une thématique Tourisme équestre s'ajoute à la liste des spécialités experts. Ambassadeurs des pratiques d'équitation de pleine nature, les experts fédéraux Tourisme équestre s'engagent concrètement à œuvrer pour améliorer le niveau de la formation



équestre en France et pour accompagner les Comités régionaux et départementaux dans l'organisation de leurs projets de tourisme équestre: manifestations, actions de développement au sein des centres équestres ou auprès du grand public notamment.

Retrouvez le dossier de demande de nomination téléchargeable sur l'espace enseignant de ffe.com rubrique Experts Fédéraux.

51. Formation continue

Des formations continues à destination des enseignants sont organisées par la FFE. Voir notamment le programme des formations au Parc. De plus, la FFE organise des formations sur metiers.ffe.com à l'intention des officiels de compétition.

52. Equivalences internationales

La FFE fait partie de l'IGEIQ, International Group for Equestrian Qualifications. Cette organisation indépendante, à laquelle 33 Fédérations équestres adhèrent, a comparé et référencé les différentes qualifications équestres en trois niveaux.

Les passeports, délivrés par chaque fédération membre, permettent aux enseignants de voir leurs qualifications confirmées et reconnues dans les pays membres de l'IGEIQ.

Le passeport assure aux employeurs potentiels que son titulaire est dûment qualifié et à quel niveau. Contact FFE Formation.

Renseignements:
ffe.com/enseignant/IGEIQ.

53. Métiers

Le site metiers.ffe.com regroupe toutes les informations destinées aux futurs professionnels de l'équitation. Il compte 3 entrées principales: Animateur, Moniteur et Accompagnateur de Tourisme Équestre. Pour chaque métier, il détaille profil, diplômes et formation. S'y ajoute une rubrique pratique Organiser sa formation.



©FFE/PSV

54. Capacité détenteur d'équidés

La Capacité détenteur d'équidés s'adresse aux personnes en charge d'un équidé. Ce diplôme permet d'acquérir les connaissances indispensables pour gérer un équidé au quotidien en maximisant son bien-être et en respectant les obligations et la réglementation en vigueur. Il se compose :

- d'un module théorique, dispensé en ligne sur le Campus FFE
- d'un module pratique, obtenu par équivalence du Galop 4 ou bien dispensé par les clubs en ayant fait la demande auprès du service FFE Formation.

55. BFE GTE

Créé en 2018, le **Brevet Fédéral Guide de Tourisme Equestre** est une surqualification dans le domaine de l'encadrement et du développement des activités de tourisme équestre.

Destiné à faire monter en compétence les cadres du tourisme équestre, il certifie la capacité à gérer et développer une structure de tourisme équestre - ou un secteur de tourisme équestre - et à former les professionnels du tourisme équestre.

La formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres de niveau IV minimum, ayant une compétence professionnelle avérée en tourisme équestre. Elle se déroule sur un volume horaire recommandé de 112 heures auxquelles s'ajoute le rapport d'expérience.

Suite au test d'entrée, le positionnement permet d'établir un parcours individualisé de formation.

Elle est composée de trois modules.

Module 1, conduire un projet de tourisme équestre – 28h

Module 2, concevoir, conduire et évaluer des actions de formation dans la spécialité « tourisme équestre » – 42h

Module 3, gérer un établissement spécialisé en tourisme équestre – 42h

La certification se passe en une épreuve unique où le candidat présente le rapport d'expérience d'un projet équestre qu'il a conduit à destination d'un public novice. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

La certification comporte une randonnée probatoire de 5 jours, un dossier avec mise en marché et auto-évaluation qui est présenté au jury et un entretien. Le candidat tire ensuite au sort, prépare et présente une action de formation en tourisme équestre auprès d'un public adulte en formation.

Conditions d'accès et modalités en ligne dans le règlement.

Voir aussi **Ref 200** p 20.

56. BFE IPC

Créé en 2018, le **Brevet Fédéral Initiation Poney Cheval** vise à optimiser l'expertise des enseignants pour l'encadrement des publics novices. Cette formation donne les éléments essentiels sur la connaissance de ce public spécifique, la conception d'un projet dédié à son intention, la mise en œuvre de séances innovantes et les éléments de bilan post-déroulement.

Le volume horaire de 42 heures est réparti en 3 modules : général, spécifique enfants et spécifique adultes.

La certification se passe en une épreuve unique où le candidat présente le rapport d'expérience d'un projet équestre qu'il a conduit à destination d'un public novice. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Conditions d'accès et modalités en ligne dans le règlement.

Voir aussi **Ref 200** p 21.

57. Passerelle BP JEPS pour les ATE

Les titulaires du diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre délivré par la FFE sont dispensés des tests EPEF et EPMSF, d'exigence préalable à l'entrée en formation et d'exigence préalable à la mise en situation pédagogique du BP JEPS et des UC 1, 2 et 4. Il leur suffit de passer l'UC 3 de pédagogie pour obtenir le BP JEPS mention activités équestres, Option équitation d'extérieur. Voir metiers.ffe.com/moniteur.

Voir metiers.ffe.com/moniteur.

58. MATE renouvelé

Diplôme de cavalier ou plutôt de meneur, le MATE – pour Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre – de par son appellation et son utilisation, portait à confusion.

La FFE-CNTE le renove pour faire du MATE nouveau – pour Meneur d'Attelage de Tourisme Equestre, un diplôme professionnel de formation aussi bien initiale que continue.

La demande de diplôme qualifiant était partagée par les centres de formation délivrant le MATE, notamment dans une démarche d'accompagnement du cheval territorial.

Le titulaire du Meneur d'Attelage de Tourisme Equestre (temporairement dit MATE renouvelé) met en œuvre les compétences suivantes en autonomie :

- Développer et gérer une activité d'attelage de tourisme équestre sans enseignement,
- Conduire des publics en sécurité en attelage équestre dans différents contextes,
- Faire découvrir, l'environnement, le patrimoine et la culture de l'attelage,
- Assurer l'entretien, les soins et le bien être des équidés,
- Assurer l'entretien du matériel d'attelage.

Seuls les Galops® Meneur seront des diplômés de pratiquants.

59. BF Moniteur

Le brevet fédéral de moniteur certifie la capacité à exercer le métier de moniteur. Il est accessible aux titulaires d'un Galop® 7 de westerner ou de meneur selon la mention choisie.

Il peut être préparé au titre des mentions « attelage » ou « équitation western. »

En cours de reconnaissance officielle, le BFM ne permet pas à ce jour d'exercer professionnellement contre rémunération. La formation et la validation par acquis de l'expérience ou équivalence sont néanmoins déjà accessibles. Règlement en ligne sur ffe.com. Voir aussi **Ref 209** page 23.

60 CAMPUS FFE



Licenciés FFE



Votre Campus FFE

Le Campus FFE permet à chacun d'améliorer ses connaissances, à son rythme, depuis chez lui. Les catégories de cours proposées sont fonction du profil de l'internaute. Les cours sont conçus par des experts choisis par la FFE pour garantir une expérience et des contenus d'apprentissage optimaux.

Objectifs

Le Campus FFE constitue l'une des briques de la stratégie digitale de la FFE conduite par la Fédération. Il renforce le rôle éducatif et d'expertise de la FFE et de ses clubs grâce au soutien du numérique, canal de communication privilégié de la grande majorité de nos publics.

Les professionnels ont une place de choix dans cet outil qui doit les aider à :

- accéder plus facilement à la formation continue en levant les freins liés à la disponibilité,

- conseiller aux cavaliers des formations en ligne, complémentaires à celles dispensées au club, pour renforcer la valeur ajoutée éducative des produits du club.

Le campus a également vocation à proposer prochainement des contenus à destination des centres de formation pour préparer des diplômes tels que l'ATE ou l'AAE.

Catégories de cours

Le Campus propose différentes catégories de cours en fonction du profil des utilisateurs. Tour d'horizon.

La catégorie Découvrir le monde de l'équitation est accessible à tous y compris les futurs pratiquants non licenciés. Elle propose des parcours de découverte pour améliorer le recrutement des clubs.

Licenciés FFE est accessible à tous les membres de la FFE.

Cette catégorie propose des cours permettant à chacun, quel que soit son projet équestre, d'approfondir ses connaissances ou de découvrir de nouveaux horizons pour progresser même en dehors du club.

Professionnels de l'équitation est réservé aux enseignants et dirigeants des clubs.

On y trouve des contenus de formation continue permettant de développer ses compétences à son rythme et selon ses besoins.

Enfin, la catégorie Acteurs de la compétition est destinée à tous ceux qui souhaitent s'investir en tant qu'officiels ou organisateurs de compétitions.

Ces catégories seront évolutives en fonction des besoins identifiés ou émis par les utilisateurs.

Actuellement en ligne

- Préparer les Galops® 1 à 4
 - Capacité détenteur d'équidé
 - Développer les itinéraires de tourisme équestre
 - BFEH Module A
 - Caractéristiques des différents publics
 - Les ateliers pédagogiques
- Nombreux cours pour les Officiels de compétition.

LA FFE MET À DISPOSITION DE TOUS, UN ESPACE DE FORMATION EN LIGNE QUI S'ADRESSE AUX DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉQUITATION.

Accès au Campus FFE

L'accès se fait en allant sur campus.ffe.com. S'identifier avec son numéro de licence ou ses identifiants club ouvre les droits correspondant à son profil. Attention, si votre diplôme d'encadrement ne figure pas sur votre licence, vous ne serez pas reconnu comme enseignant. Déposez-le sur votre espace cavalier pour qu'il soit enregistré.

61 OUTILS CLUB FFE

AU FIL DES ANNÉES, LA FFE A MUTUALISÉ UNE FOULE DE DOCUMENTS ET DE SERVICES QUI PERMETTENT À CHACUN DE DISPOSER D'OUTILS CLÉS EN MAIN DANS LES DOMAINES DE LA PÉDAGOGIE, DE LA GESTION ET DE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS.



Outre FFE Connect, 6 espaces du site internet rassemblent les outils clubs en ligne: les Espaces Club, Enseignant, Ressources, Tourisme, Développement Durable et FFE TV.



Espace Club

L'Espace Club vous donne tous les liens vers une multitude de documents pédagogiques et promotionnels et compte des pages dédiées aux activités Spectacles et Cheval et Diversité. N'hésitez pas à saisir ce que vous cherchez dans votre moteur de recherche en ajoutant ffe.com pour trouver rapidement la bonne page.

Exemple la recherche "**fiches pédagogiques ffe.com**" vous affichera immédiatement la liste des fiches pédagogiques disponibles sur le site FFE y compris dans les archives.



Mediathèque

La rubrique Médiathèque de l'Espace Club réunit les liens vers les principales parties du site qui rassemblent des documents pédagogiques et promotionnels. La rubrique MediatekClub, accessible, une fois identifié en tant que club ou qu'enseignant, depuis l'espace Club ou depuis l'accueil FFE Club SIF, rassemble les outils clubs FFE téléchargeables: Dossier Fidélisation / Promotion de vos activités toute l'année / Chèques cadeau pour Noël / Eléments **Journée du Cheval**, etc. A noter que le recueil des fiches séances **Cheval Génial** y est disponible dans les Archives.

FFE Connect

FFE Connect est la plateforme destinée aux dirigeants et aux enseignants des poney clubs et centres équestres membres actifs de la FFE. Elle permet de collecter et de diffuser l'information relative à vos cavaliers. Un outil digital simple et efficace pour optimiser votre relation avec vos cavaliers.

Nouveautés MediatekClub

Outre la déclinaison des Journées du Cheval et du colis de rentrée, retrouvez dans la MediatekClub des guides d'aide à la réalisation de vos campagnes de communication, des panneaux et affiches pour votre club, etc.

La rubrique vidéothèque vous permet de télécharger facilement les supports vidéos des différentes campagnes FFE pour la promotion de vos activités.

Espace Enseignant

L'Espace Enseignant rassemble tout ce qui concerne le cursus cavalier, la formation initiale et la formation continue aux métiers de l'encadrement et les liens vers pédagogie, sessions d'examen, etc.

Espace Tourisme

Des documents, destinés à tous les acteurs, partenaires et pratiquants du tourisme équestre répondent à vos questions sur la création d'itinéraires de randonnée, les aspects juridiques ou techniques concernant les chemins, le balisage, les hébergements. Vous y trouverez une quinzaine de fiches pratiques, ainsi que deux guides méthodologiques: **Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres** et **Balisage et signalisation d'un itinéraire de randonnée équestre**.

FFE TV

FFE TV héberge près de 1000 vidéos utiles pour animer les stages ou les stands sur foires et salons.

Les 28 films **Objectif Galop®** montrent les bonnes pratiques au programme des Galops® 1 à 4.

La chaîne **Tourisme équestre** compte des didacticiels d'une quinzaine de minutes sur Orientation, Matelotage, Bourrellerie, Maréchalierie, Secourisme équin, Soins aux chevaux, GeoCheval, etc. La chaîne **Disciplines équestres** compte 8 films de 13 minutes qui montrent comment s'initier à différentes activités.

La série **Le Pied à l'Etrier** compte 25 petits films qui présentent des témoignages de personnes découvrant une activité.

La série **Le Cheval c'est trop génial** compte 150 films de 5 minutes avec de multiples séances de découverte de plus de 30 disciplines et activités, dont en sujet principal la voltige en Saison 1, le spectacle en Saison 2 et le horse-ball en Saison 3.

Et aussi

P 21 : Espace Ressources
P 38 et 39 : Documents TE
P 31 : Développement Durable.
Ref 216 Cahier 2 : Vos outils FFE

LICENCE



LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE,
CHAQUE CAVALIER PEUT :



Pratiquer son sport sans limites



Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE



Être bien assuré pour toutes ses activités



Profiter des avantages licence



Bénéficier de sa Page Cavalier FFE



Accéder à l'application fédérale
FFE Connect

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM



ADHÉSION À LA FFE 2022 - ABONNEMENT À LA REF

Valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Code Adhérent FFE | | | | | | | | | |

N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Code APE | | | | | | | |

Tampon du Club

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2022 À LA FFE

Cochez ici en cas de changement de cotisation 2021

Membre actif, Club 780 €

Membre adhérent, Ecurie de compétition 500 €

Membre adhérent, Organisateur d'activités équestres 250 €

Règlement par chèque

Règlement par débit de mon compte FFE créditeur

ABONNEMENT À LA REF

Club FFE 25 € Autre 50 €

Pour recevoir 4 numéros papier et les hors-séries en plus du mailing.

La cotisation est exigible au 1^{er} septembre 2021.

A partir du 1^{er} janvier 2022, l'accès aux services fédéraux sera suspendu pour tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation.

ACTIVITÉS *

Poney club Cheval club Tourisme Equestre Ecurie de propriétaire Association de cavaliers Organisateur de compétitions

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL *

N° licence* : | | | | | | | | | |

Nom : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance* :/...../..... Lieu de naissance* : Nationalité* :

Homme* Femme* • Tel personnel* : E-Mail* personnel :

Adresse personnelle* :

Code postal* | | | | | | | Ville* :

Fléchage de la licence* : Poney Cheval Tourisme

COORDONNÉES DU CO-DIRIGEANT OU SECRÉTAIRE POUR ASSOCIATION *

N° licence* : | | | | | | | | | |

Nom : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance* :/...../..... Lieu de naissance* : Nationalité* :

Homme* Femme* • Tel personnel* : E-Mail* personnel :

Adresse personnelle* :

Code postal* | | | | | | | Ville* :

Fléchage de la licence* : Poney Cheval Tourisme

COORDONNÉES DU CO-DIRIGEANT OU TRÉSORIER POUR ASSOCIATION *

N° licence* : | | | | | | | | | |

Nom : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance* :/...../..... Lieu de naissance* : Nationalité* :

Homme* Femme* • Tel personnel* : E-Mail* personnel :

Adresse personnelle* :

Code postal* | | | | | | | Ville* :

Fléchage de la licence* : Poney Cheval Tourisme

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement *

J'ai pris connaissance et accepte la Politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd *

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par mail

Je refuse que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par courrier postal

RAPPEL : La déclaration d'un vétérinaire sanitaire est obligatoire pour tout détenteur de 3 équidés ou plus. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « vétérinaire sanitaire » du site de l'IFCE.

Date

Signature

A retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - licence@ffe.com

* Toutes les informations signalées par un astérisque sont obligatoires. Tout défaut de réponse aura pour conséquence la non prise en charge du document.

62

RESSOURCES ET VOUS

FFE RESSOURCES OFFRE AUX DIRIGEANTS DES GROUPEMENTS EQUESTRES ADHÉRENTS UN SERVICE DÉDIÉ AUX ASPECTS JURIDIQUES – ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES – DE LA VIE DES CLUBS ET DES ORGANISATEURS DE CONCOURS.



© Fotolia/Robert Kreschke

Les juristes de FFE Ressources apportent une information juridique adaptée pour répondre aux problématiques rencontrées quotidiennement par les dirigeants. Des supports d'informations et des outils pratiques sont régulièrement mis en ligne et actualisés.

Domaines d'intervention

FFE Ressources propose son expertise pour :

- les relations avec les différents interlocuteurs du club : cavaliers, propriétaires, public, administrations, salariés, etc
- la gestion des impayés
- l'accueil des personnes en situation de handicap
- la réglementation régissant les constructions et plus généralement les infrastructures : l'environnement, l'implantation, les contraintes liées aux zones agricoles, sécurité incendie, etc
- les aspects à surveiller lors de la conclusion d'un contrat

- la gestion courante de l'établissement : par exemple les questions liées à la fiscalité ou aux sociétés et associations
- la prise en compte du bien-être animal : plusieurs fiches sont déjà en ligne sur la gestion de la fin de vie, les 5 sens du cheval, son comportement normal, etc.

Pratique

Un espace dédié aux adhérents FFE est accessible, après identification avec les codes club du dirigeant, depuis la page ffe.com.

Sur cet espace, FFE Ressources met à la disposition des adhérents, des fiches pratiques, des modèles d'affiches et de contrats ainsi que des formulaires administratifs pour la gestion quotidienne de leur établissement.

Parmi les plus téléchargés on retrouve les modèles de contrats de pension et le contrat d'inscription mis à jour pour remplir vos obligations d'information en lien avec l'assurance de la licence et les données à caractère personnel.

Des dossiers concernant l'organisation de compétitions et le transport d'équidés ont été spécialement créés pour apporter une réponse globale aux clubs et aux organisateurs de concours sur ces deux sujets très couramment abordés.

Des fiches thématiques sont également à disposition sur tous les sujets traités par FFE Ressources.

Veille juridique

Le service FFE Ressources effectue une veille journalière pour suivre au plus près l'actualité de la filière et informer régulièrement les adhérents des évolutions juridiques qui peuvent impacter les établissements équestres. Cette veille porte sur des dossiers tels que la fiscalité, les transports, etc.

L'objectif est double : en amont, défendre les intérêts des clubs et, évaluer l'impact des nouvelles réglementations sur ces derniers, et une fois adoptées, les diffuser rapidement aux adhérents FFE grâce aux outils Ressources (actualité Ressources, lettre Ressources, modèles, etc.).

Téléchargements

L'espace Ressources met à votre disposition un grand nombre de formulaires et documents prêts à afficher ou à personnaliser dans la rubrique Docs et modèles.



En savoir plus

La Lettre Ressources envoyée chaque mois par mail aux dirigeants, fait le point sur les actualités d'ordre juridique.

Les publications dans La Ref développent chaque mois un ou deux dossiers d'intérêt général.

Les juristes de FFE Ressources peuvent être contactés par téléphone de 14 h à 18h au 02 54 94 46 00 ou par email à l'adresse

ressources@ffe.com.

LES LISTES CI-DESSOUS VOUS PERMETTENT DE VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES POINTS SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DE CONTRÔLES.

IDENTIFIEZ-VOUS SUR L'ESPACE RESSOURCES DE FFE.COM POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SUJETS QUI VOUS INTÉRESSENT.

LES NOUVEAUTÉS SONT SYSTÉMATIQUEMENT ANNONCÉES DANS LA LETTRE RESSOURCES.

ADMINISTRATIF	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<p>COVID-19</p> <p>A ce jour, les restrictions liées au Covid-19 sont toujours en vigueur. Ces dernières pourront être amenées à évoluer. Les services de la Fédération communiqueront si de nouvelles dispositions sont adoptées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Respecter et faire respecter la réglementation relative aux gestes barrières et à la lutte contre le covid-19. Vérifier les mesures de désinfection du matériel partagé et de circulation dans l'établissement. Mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en incluant les risques Covid-19. 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Fiche de reprise des activités équestres FFE</p> <p>Affiche « Port du masque »</p> <p>Fiche: Modèle DUERP</p> <p>Kit reprise COVID-19</p>
<p>STRUCTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérification de la déclaration et de l'existence juridique de la structure Vérification de la couverture de l'assurance Responsabilité civile professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Extrait K-bis ou extrait K pour les entreprises individuelles Copie des statuts Copie du récépissé de la déclaration en préfecture Attestation d'affiliation à un organisme de sécurité sociale Attestation INSEE le cas échéant 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Fiche: Entreprises et sociétés</p> <p>Fiche: Créer une association</p> <p>Fiche: Responsabilité / assurance</p>
<p>PERSONNEL</p> <ul style="list-style-type: none"> Equipe en nombre suffisant par rapport à la taille de la structure, la cavalerie et le nombre de cavaliers Mise à disposition et port effectif des équipements de protection individuelle (EPI) Vérification de l'affichage obligatoire à destination des salariés: voir point "affichages" ci-dessous 	<ul style="list-style-type: none"> Copie des contrats de travail des salariés Affichage des diplômes des encadrants Copie des attestations de stagiaires Copie à jour des cartes professionnelles à jour Copie des déclarations de paiement des charges MSA ou URSSAF Copie des contrats complémentaire santé et prévoyance décès Copie des entretiens professionnels Registre du personnel à jour Document unique d'évaluation des risques prenant en compte la pénibilité Fiche d'entreprise élaborée par la médecine du travail Registre des accidents du travail 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Fiche: Affichage des diplômes</p> <p>Onglet "Gérer au quotidien"</p> <p>Onglet "Protéger le salarié"</p> <p>Fiche: L'emploi des jeunes travailleurs</p> <p>Quiz: Santé et Sécurité au travail pour les salariés</p>
<p>CAVALIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un contrat d'inscription Signature du règlement intérieur Conserver le volet de la licence réservé aux clubs et le faire signer par le licencié Enregistrement du certificat médical ou du questionnaire de santé 	<p>En cas de contentieux avec un client, un document écrit peut servir de preuve.</p> <p>⚠ Il est très fortement conseillé de faire signer ces documents par le cavalier ou son représentant légal ⚠</p> <p>Depuis 2016, tous les professionnels doivent mentionner sur leurs supports commerciaux la faculté de faire appel à un médiateur de la consommation pour résoudre leur litige</p>	<input type="radio"/>	<p>Fiche: Gérer les inscriptions</p> <p>Fiche: Médiation de la consommation</p> <p>Modèle: Contrat d'inscription</p> <p>ffe.com: Rubrique "tout savoir"</p> <p>Espace santé de ffe.com: Certificat médical</p>
<p>DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mentions sur le traitement des données à caractère personnel dans les contrats d'inscription Définir quelles sont les personnes qui peuvent avoir accès aux données à caractère personnel des cavaliers pour garantir leur confidentialité et leur sécurité Tenir à jour le registre simplifié Conserver les données pour une durée correspondant à leur finalité 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<p>Lettre Ressources n°87</p> <p>Modèle contrat d'inscription</p> <p>Site de la CNIL: modèle de registre simplifié</p>

AFFICHAGES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
AFFICHAGE À DESTINATION DU PUBLIC Vérification de l'affichage organisé dans un lieu facilement et régulièrement accessible aux salariés et lisible par tous	<ul style="list-style-type: none"> Prix des prestations avec les différents taux de TVA appliqués Horaires d'ouverture au public Copie des diplômes et cartes professionnelles avec les dates de validité Attestation assurance RC Pro annuelle Affichage obligatoire des garanties de la licence et assurances complémentaires Consignes à respecter en cas d'incendie et numéros d'urgence Règlement intérieur du club Règles d'hygiène et de sécurité des activités équestres Interdiction de fumer et de vapoter Affichage de l'obligation du port du casque 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Tarifs Fiche: L'affichage obligatoire Modèles d'affichage à imprimer Modèle: Règlement intérieur
AFFICHAGE À DESTINATION DES SALARIÉS	<ul style="list-style-type: none"> Inspection du travail Médecine du travail Référence à la convention collective des centres équestres Horaires collectifs de travail Repos hebdomadaire Congés payés Textes sur l'égalité salariale entre hommes et femmes et la lutte contre le harcèlement moral et sexuel. 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle d'affichage à destination des salariés Fiche: Les documents de l'entreprise

INSTALLATIONS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES <ul style="list-style-type: none"> Vérifier que l'enseigne est correctement apposée : distance, norme d'autorisation du règlement local de publicité Vérifier que la pré-enseigne respecte bien les exigences posées par la loi 	Tenir à disposition : <ul style="list-style-type: none"> Pour les enseignes, autorisation du maire si nécessaire Pour les pré-enseignes : autorisation du gestionnaire 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Enseignes
CONCEPTION d'ensemble des locaux sportifs, des installations extérieures et des voies de circulation intérieures, compatibles avec la nature de l'activité équestre pratiquée, la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers	Matériaux de construction et clôtures non dangereux pour les personnes et les animaux : <ul style="list-style-type: none"> Absence de fils de fer barbelés Interdiction du bois créosoté dans les lieux accessibles au public et pour les matériaux en contact avec la peau, remplacement dans son utilisation agricole 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Normes de construction
ZONES INTERDITES La réserve de fourrage, le stockage d'engins et le stockage de produit phytosanitaire doivent notamment être interdits au public et sécurisés	Si existence de zones interdites au public : <ul style="list-style-type: none"> Affichage global d'un plan d'évolution : zones privées / publiques / interdites, etc Signalisation des zones interdites ou dangereuses avec mention de la nature du danger 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle: Affiche interdit au public
ACCESSIBILITÉ PMR Toute structure accueillant du public doit être accessible à un public PMR	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité aux bâtiments accueillant du public (sanitaire, place de parking, club-house, etc.) + récépissé de dépôt du document tenant lieu d'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) Registre d'accessibilité qui peut être demandé par toute personne 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche: Accessibilité handicapé Modèle: Registre d'accessibilité
REGISTRE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Toute création ou modification d'une carrière ou d'un manège ou tout autre équipement sportif entraîne l'obligation de les déclarer afin qu'ils soient inscrits au Recensement des Equipements Sportifs (RES) et permet de bénéficier de la présomption de l'application du taux de TVA réduit pour l'accès aux installations sportives 	<input type="radio"/>	Fiche: Recensement des équipements sportifs

SÉCURITÉ	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
CASQUE			
Afin de respecter les obligations relatives à la sécurité, le port du casque est obligatoire et doit être imposé dans toutes les situations d'équitation, à l'exception de la pratique de la voltige.			
Vérification des casques et du registre en cas de mise à disposition au cavaliers	<ul style="list-style-type: none"> Affichage de l'obligation du port du casque Tenue d'un registre des casques à jour notamment date d'achat, date de désinfection, date de rebut, etc 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Port du casque Modèle : Registre descasques
RAPPEL : La structure équestre doit être équipée d'une ligne de téléphone fixe ou portable grâce à laquelle elle peut être jointe et par laquelle les secours pourront être contactés. Il est nécessaire de pouvoir toujours être joignable, même en cas de faible réseau. Les lignes téléphoniques "ADSL" ne sont, elles, pas autorisées.			
Vérification téléphone et affichage du numéro de téléphone	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de réponse et d'appel d'urgence Affichage "Consigne de sécurité" 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle : Consignes de sécurité
TROUSSES DE SECOURS HUMAINS ⚠ Distincte de celle pour les chevaux	<ul style="list-style-type: none"> Vérification de l'existence et de la conformité des trousse de secours Vérification des dates de péremption des produits 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Le matériel de secours
ACCÈS ET MATÉRIEL DE SECOURS			
RAPPEL : Vous pouvez prendre contact avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS - pompiers) le plus proche pour que soit notamment établie la voie d'accès pour les véhicules de secours. Un carnet doit être tenu dans lequel sont consignées les dates de vérification des équipements.			
Vérification des conditions de secours des blessés et de prévention et secours des incendies	<ul style="list-style-type: none"> Voie d'accès pour les véhicules de secours Prises d'eau Présence d'extincteurs Issues de secours accessibles et dégagées Point de rassemblement dans la structure PV des visites du service départemental d'incendie et de secours (le cas échéant) 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Les défibrillateurs Fiche : Le registre de sécurité Fiche : Les moyens d'extinction
EQUIDÉS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
TRANSPORT / IDENTIFICATION			
Vérification du registre d'élevage, de l'identification des équidés et des feuilles de route	<ul style="list-style-type: none"> Registre d'élevage à jour Equidés identifiés au moyen d'une puce électronique Documents d'identification des équidés présents Cartes ou copies des cartes d'immatriculation – aussi appelé carte de propriétaire - des équidés dont vous êtes propriétaire Registre de transport / feuille de route FFE Certificat de compétences des conducteurs et convoyeurs 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Tenir un registre d'élevage appelé également registre des équidés Fiche : L'identification des équidés FFE tout savoir : Editer une feuille de route Fiche : CAPTAV
À NOTER : Désormais, pour les concours organisés dans le cadre fédéral, l'inscription au calendrier fédéral vaut déclaration de rassemblement d'équidés auprès de la DDPP et vaut registre d'entrées / sorties pour l'organisateur.			
GESTION DES CHEVAUX	<ul style="list-style-type: none"> Abreuvoirs et mangeoires propres Aliments sains et équilibrés Eau propre Dispositif d'abreuvement / d'alimentation évitant toute contamination et permettant de distribuer de l'eau de qualité en quantité Protection naturelle ou artificielle contre les intempéries Clôtures en bon état Possibilité d'isolement des chevaux vis-à-vis du public Bon état général des équidés 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Normes du Vademecum IFCE. Inspection d'un lieu où sont détenus des équidés
SUIVI SANITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Registre d'élevage à jour comprenant notamment les dates d'interventions vétérinaires et autres professionnels (ostéopathe, dentiste équin, maréchal, etc.), les archives d'ordonnances ainsi que les départs et les arrivées Pharmacie spécifique aux équidés avec produits en cours de validité + ordonnances correspondantes Vaccinations à jour Déclaration du vétérinaire sanitaire faite auprès de la DDPP Déclaration du lieu de détention Box de quarantaine 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Déclaration du vétérinaire sanitaire Fiche : Registre d'élevage Article Lettre Ressources n°50 : Vaccination des équidés Onglet : Bien-être animal et éthologie
MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Equipements des équidés nettoyés et désinfectés 	<input type="radio"/>	Vérification de l'état et du stockage du matériel

SÉJOURS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
ACCUEIL MINEURS Vérification des déclarations, des conditions d'accueil et d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des séjours d'accueil de mineurs • Déclaration des locaux à sommeil • Nombre et diplômes des encadrants • Diplôme adéquat pour l'enseignement et l'animation 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Séjours de mineurs Modèle : Contrat d'inscription pour mineur
ECURIES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
INSTALLATIONS RAPPELS : La lumière au sein des boxes doit être suffisante pour déceler d'éventuelles plaies et blessures sur l'équidé. Concernant les aérations, la circulation et la qualité de l'air doivent être suffisantes et le taux de poussières doit être bas. CONSEILS : Si la ventilation est artificielle, des systèmes d'alarme et de secours doivent être prévus. Dans cette hypothèse, il est conseillé de tenir un calendrier sur lequel les vérifications du système d'alarme sont inscrites régulièrement. Il est conseillé de conserver : <ul style="list-style-type: none"> • les factures d'entretien et de réparation si vous faites appel à un prestataire extérieur; • les factures d'achat de fournitures et de matériel si les travaux d'entretien et de réparation sont effectués par vos soins. 			
Vérification des lieux de vie des équidés	<ul style="list-style-type: none"> • Bon état des parois des boxes et stalles • Taille des boxes, stalles, enclos, appropriée à la taille et au nombre des équidés • Conditions de température et taux d'humidité adaptées • Aération et ventilation d'air suffisantes • Eclairage suffisant en intensité et en durée Il est utile de tenir à la disposition des inspecteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Plan sur lequel figurent les portes et fenêtres • Plan sur lequel figure la hauteur des bâtiments dans lesquels sont placés les équidés 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : Normes de construction Fiche de l'IFCE : Infrastructures équestres Guide de bonnes pratiques pour l'application des engagements de la charte pour le bien-être équin
HYGIÈNE Vérification de l'entretien des lieux de vie des équidés	<ul style="list-style-type: none"> • Boxes et stalles vidés et désinfectés régulièrement • Litière propre et saine • Ecurie correctement entretenue et nettoyée : murs et plafonds nettoyables et désinfectables / sol propre, étanche, non-glissant, nettoyable et désinfectable 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche de l'IFCE : Infrastructures équestres
GESTION DES DÉCHETS Vérification des eaux usées et des jus issus de la fumière	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité du système permettant l'évacuation des déchets • Fumière étanche et vidée régulièrement 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	Fiche : La gestion du fumier

Bien préparer et gérer les contrôles

Bien se préparer aux différents contrôles inopinés ou annoncés dans les centres équestres permet leur bon déroulement. Les principaux organismes susceptibles d'effectuer des contrôles sont l'inspection du travail, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la DRAJES (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et l'Ifce, (Institut Français du Cheval et de l'Équitation). Les agents de contrôle disposent, dans leur sphère de compétence, de pouvoirs

d'enquête leur permettant de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, visiter les locaux, interroger les salariés et réclamer des documents. Leur mission consiste aussi à informer et conseiller les dirigeants. Un contrôle peut d'ailleurs déboucher sur un simple courrier de rappel ou de mise en conformité, courrier que le dirigeant doit conserver.

En savoir plus

- Sur les obligations sanitaires : Espace Ressources > Equidés,
- Sur les affichages obligatoires : Espace Ressources > Accueil du public,

- Sur les obligations de l'employeur : Espace Ressources > Social > Embaucher > Obligations de l'employeur,
- Sur les contrôles : Espace Ressources > Actualités > Préparez votre structure aux contrôles.

Références

- Code rural et de la pêche maritime : art. L. 201-1 et s ; art. L. 724-7 et s.
- Code du sport : art. L. 111-1 et s, art. A. 322-116 à art. A. 322-140.
- Code du travail : art. L. 8112-1 et s ; art. L. 8271-1 et s.





LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES



UN AN APRÈS LES PREMIÈRES RÉVÉLATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT, LE NOMBRE TOUJOURS PLUS IMPORTANT DE SIGNALEMENTS TOUCHANT L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES SPORTIVES, DONT L'ÉQUITATION, A ENTRAÎNÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE GLOBALE DE CE FLÉAU AU SEIN DU MOUVEMENT SPORTIF.
DOSSIER.

Sensibiliser pour prévenir

Ces violences, quel que soit le milieu dans lequel elles sont infligées, sont inacceptables. Elles attaquent les fondements mêmes de notre société, en touchant particulièrement les enfants, plus vulnérables, que nous devons protéger.

Ce dossier, consacré aux violences sexuelles dans l'équitation, a notamment pour vocation de contribuer à la sensibilisation de tous les acteurs de l'équitation, il établit un premier bilan et présente les grandes lignes du plan de prévention qui se met en place.

Que faire si l'on est victime ou témoin ?

Si vous êtes victime d'une violence sexuelle ou si vous pensez l'être, il faut aller porter plainte auprès des forces de l'ordre, gendarmerie ou police. Pour les mineurs, n'hésitez pas à en parler à vos parents ou à un adulte de confiance de votre entourage.

Détecter les violences sexuelles

La sensibilisation passe par la diffusion des informations concernant les facteurs de risque et les signes d'alerte pour que l'ensemble des personnels d'encadrement au sein des clubs soient attentifs à détecter les jeunes en danger, que ce soit du fait de violences sexuelles, de maltraitance ou de toute autre difficulté.

L'affiche *N'en parle pas qu'à ton cheval*, est téléchargeable à la page [ffe.com / signalement](http://ffe.com/signalement)

Facteurs de risque

Le milieu sportif peut présenter des facteurs de risque qui peuvent déboucher sur des situations de violences sexuelles :

- Contacts physiques plus fréquents dans le cadre de la pratique,
- Appartenance à un groupe fermé qui impose ses propres codes,
- Situation de dépendance ou de proximité vis-à-vis d'un éducateur ou d'un autre référent,
- Pression liée à l'exigence de performance et de dépassement physique.

Signes d'alerte

Selon l'âge, les manifestations de la souffrance peuvent être différentes. La présence d'indices ne permet pas nécessairement de conclure qu'une personne est victime de violences sexuelles mais peut indiquer une situation problématique, particulièrement s'ils se combinent à d'autres comportements non coutumiers :

- Perte de confiance en soi et envers les autres,
- absentéisme inhabituel aux séances d'équitation,
- craintes inhabituelles envers certaines personnes ou lieux, sanitaires, club-house par exemple,
- baisse de performances,
- trouble du sommeil,
- changement soudain et inhabituel dans le comportement (tristesse, agressivité, etc.),
- inhibition, repli sur soi, isolement par rapport au groupe,
- dépréciation de soi,
- comportements inadéquats pour son âge à l'égard de la sexualité,
- baisse de motivation, abandon.

Cette liste n'est pas exhaustive. L'important est que le constat de changements durables de comportement est un signal d'alerte sur un problème qui peut être de violence sexuelle ou autre.

DÉFINITIONS ET CADRE JURIDIQUE

LES VIOLENCES SEXUELLES SONT DÉFINIES PAR LE CODE PÉNAL. LES ÉDUCATEURS SPORTIFS ET LES DIRIGEANTS ONT DES OBLIGATIONS PLUS GRANDES DU FAIT QU'ILS SONT EN SITUATION D'AUTORITÉ SUR LES MINEURS.

Qu'est-ce qu'une violence sexuelle ?

Les violences sexuelles sont définies et réprimées par les dispositions des articles 222-22 et suivants du code pénal qui définit spécifiquement l'agression sexuelle, l'atteinte sexuelle, le viol et le harcèlement sexuel.

Les agressions sexuelles impliquent l'existence d'une contrainte physique ou morale, d'une menace, d'une violence ou d'une surprise, en d'autres termes, elles impliquent l'absence de consentement de la victime.

Les atteintes sexuelles sont considérées comme tout comportement sexuel sans violence, contrainte, menace ni surprise entre un adulte et un mineur de moins quinze ans ou, avec un mineur de plus de quinze, si les faits sont commis par un ascendant, une autorité de droit, de fait ou de fonction.

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur une personne par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

La corruption de mineur est le fait pour un adulte d'imposer sans contact à un mineur des propos, des actes, des scènes ou des images susceptibles de le pousser à la dépravation sexuelle.

Quelles sont les obligations spécifiques des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives ?

Le code du sport établit la même obligation d'honorabilité à l'égard des éducateurs sportifs, qu'ils exercent à titre rémunéré ou bénévole, et des exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) dont les dirigeants de centres équestres font partie.

Cette obligation d'honorabilité interdit à toutes les personnes condamnées pour des crimes et certains délits, dont les violences sexuelles, d'exercer les professions d'éducateurs sportifs ou de dirigeants d'EAPS. La liste des infractions concernées est précisée à l'article L.219-9 du code du sport.

Pour les éducateurs sportifs rémunérés, la vérification de l'obligation d'honorabilité s'effectue par la préfecture au moment de la déclaration d'activité puis de la délivrance de la carte professionnelle. A cette occasion, les services de la DDcsPP vérifient le casier judiciaire de la personne concernée et qu'elle n'est pas inscrite au Fichier Judiciaire des

Auteurs d'Infractions Sexuelles et violentes (FIJAIS). Cette vérification s'effectue normalement tous les ans.

Comment sont-ils contrôlés ?

En tout état de cause, chaque dirigeant qui embauche un moniteur d'équitation doit vérifier qu'il dispose bien d'une carte professionnelle à jour via le site eapspublic.sports.gouv.fr. Il peut par ailleurs solliciter l'éducateur pour qu'il fournisse une copie du bulletin n°3 de son casier judiciaire.

Pour les exploitant d'EAPS : le code du sport prévoit qu'il revient à l'autorité administrative de « s'opposer à l'ouverture ou prononcer la fermeture » si l'exploitant ne remplit pas la condition d'honorabilité.

Il est normalement prévu qu'à chaque contrôle d'un établissement équestre par les services de la DDcsPP, l'identité du dirigeant et de l'ensemble des éducateurs sportifs en fonction, rémunérés ou bénévoles, doit être relevée en vue du contrôle de leur honorabilité. Le bulletin n°2 du casier judiciaire (d'accès réservé) et le FIJAIS de l'exploitant et des éducateurs sportifs bénévoles sont contrôlés par saisie manuelle auprès des services du Casier judiciaire.

Cependant, pour les éducateurs sportifs bénévoles, il semble que les contrôles par l'administration ne soient pas systématiques et soient effectués uniquement lorsque la situation le justifie.

Système d'Information-Honorabilité

L'absence de contrôle systématique et les révélations de violences sexuelles ont poussé le ministère en charge des Sports à renforcer le contrôle sur les éducateurs bénévoles et les dirigeants d'EAPS.

Le ministère des Sports a donc sollicité les fédérations sportives afin que celles-ci transmettent aux services de l'Etat leur fichier des éducateurs sportifs bénévoles et des dirigeants d'EAPS pour contrôler également leur honorabilité de façon systématique.

Un décret en Conseil d'Etat doit être prochainement publié afin de donner un cadre légal à ce contrôle d'honorabilité.

Contrôles renforcés

Ainsi, il est prévu que l'ensemble des exploitants d'EAPS titulaires d'une licence dirigeant auprès de la Fédération Française d'Equitation soient soumis à ce contrôle direct.

Concernant les éducateurs sportifs, la FFE ne délivrant pas de licence spécifique pour les encadrants bénévoles, aucun contrôle supplémen-



Une image lien permet d'accéder à la page signalement dès la page d'accueil de ffe.com.

taire par rapport à la délivrance de la carte professionnelle ne sera effectué.

En pratique : dans l'objectif de pouvoir transmettre l'identité complète des dirigeants de groupements équestres adhérant à la FFE, la Fédération a fait évoluer son système informatique visant à recueillir les données qu'elle ne traitait pas jusqu'à maintenant : les champs de la licence permettent donc désormais de renseigner le nom de naissance et le lieu de naissance.

Les personnes sollicitant une licence dirigeant devront obligatoirement renseigner ces champs. Dans le cas contraire, la licence dirigeant ne

pourra pas être saisie.

Le contrôle concerne le titulaire de la licence dirigeant et, le cas échéant, le responsable lui ayant délivré une délégation de pouvoir.

Concernant les associations, il sera désormais obligatoire de renseigner le trésorier et le secrétaire qui seront soumis au même contrôle d'honorabilité.

La personne concernée par le contrôle d'honorabilité sera avertie que ces données seront transmises à l'Etat pour consultation du FIJAIS, il n'est pas possible de refuser cette formalité sauf à renoncer à la qualité de dirigeant au sein de la FFE.

UN PREMIER BILAN

L'ANNÉE 2020 A MARQUÉ UN TOURNANT IMPORTANT DANS LA PRISE DE CONSCIENCE, GRÂCE À LA PRISE DE PAROLE PUBLIQUE DE PLUSIEURS VICTIMES INCITANT CHACUN À RÉVÉLER LES FAITS DONT IL A ÉTÉ VICTIME OU TÉMOIN. LE POINT DANS LE DOMAINE DE L'ÉQUITATION.

Parole encouragée

Durant toute l'année 2020, la FFE est restée mobilisée sur le sujet. Dès février 2020 et les premières révélations de violences sexuelles dans le sport, la FFE a lancé une campagne de sensibilisation qui a incité témoins et victimes à prendre la parole.

Signalements transmis au Ministère

Cette campagne s'est traduite par l'ouverture d'une cellule d'écoute à destination des victimes ou témoins de violences sexuelles, par la création d'une adresse mail dédiée à la réception des signalements de violences sexuelles ainsi que par la création d'un visuel destiné à être affiché dans les clubs pour inciter chacun à dénoncer les violences sexuelles.

L'ensemble de ces éléments ainsi que la campagne de communication du ministère des Sports ont été publiés dans la page [Signalement](#) de ffe.com accessible via un visuel dès la page d'accueil du site avec relais sur les réseaux sociaux FFE.

La plateforme d'écoute externalisée mise en place par la FFE entre le 1^{er} février et le 11 mars 2020, avec l'aide de notre partenaire Equi#Generali, a reçu 17 appels évoquant de manière anonyme des violences sexuelles. Depuis le 11 mars, à la demande de l'Etat, les demandes sont relayées vers les plateformes d'écoute nationales tel qu'indiqué dans la page dédiée aux violences : [ffe.com/Signalement](#).

A la date de rédaction de cet article, la FFE a reçu 28 signalements concernant 24 personnes différentes. Plusieurs sanctions administratives ont été prises. La FFE attend un retour d'information des autorités sur six de ces dossiers.

Sanctions fédérales

Ces affaires relèvent de la justice pénale. Toutefois la commission disciplinaire a examiné 3 dossiers. Voir les décisions dans **La Ref 227** page 15. Avant 2020, la FFE a traité les dossiers qui étaient portés à sa connaissance, la commission disciplinaire avait notamment été saisie pour des faits de ce type en 2018 avec une sanction prononcée.

PLAN FÉDÉRAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE

LA FFE A MIS EN PLACE UN PLAN DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES POUR LUTTER CONTRE CE FLÉAU QUI ATTEINT LES PLUS FRAGILES. L'ESSENTIEL.

Groupe de travail

Le 22 septembre dernier, Serge Lecomte demandait en Comité fédéral la création d'un groupe de travail afin de développer un plan d'action et de prévention des violences sexuelles dans l'équitation.

Ce groupe de travail réunit le président de la FFE ou son représentant, le médecin fédéral, le président de la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance, le président du Comité d'éthique, la Directrice Technique Nationale, une dirigeante d'établissement équestre victime de violences et la référente FFE en charge des violences sexuelles.

Plan de prévention

Il a pour vocation d'établir et de suivre la mise en place du plan de prévention contre les violences sexuelles dans l'équitation.

Ce plan, dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous, a vocation à être mis en place durant le 1^{er} trimestre 2021 et pourra s'étoffer à court et moyen termes.

Deux référentes

Une référente FFE, juriste de formation, a été nommée afin de suivre ce dossier. A l'écoute des victimes, elle est également en charge de la réception des signalements et garantit un cadre de sécurité et de confidentialité dans le traitement et la transmission aux services com-

pétents du ministère des Sports de ces informations extrêmement sensibles.

En complément, depuis quelques semaines, et pour répondre à un souhait du ministère, une deuxième personne issue des équipes de la Direction Technique Nationale a été nommée aux côtés de la référente FFE afin de mieux sensibiliser les acteurs du terrain et de faciliter la remontée des informations.

Actions prévues

Information tout public et libération de la parole :

- Développement de la campagne de sensibilisation « N'en parle pas qu'à ton cheval » lancée en février 2020,
- Interventions de l'association Colosse aux pieds d'argile durant les grandes manifestations équestres,
- Renforcement de la Charte d'éthique et de déontologie.

Plan de formation des acteurs de l'équitation :

- Mise en place de séminaires de sensibilisation à destination de différents publics : dirigeants, éducateurs, cavaliers, officiels de compétition,
- Création d'un module d'e-learning adapté au public ciblé,
- Création d'un questions / réponses à l'intention des éducateurs et dirigeants,
- Obtention des labels fédéraux conditionnée par la validation du module d'e-learning sur le sujet,
- Création d'un programme « violences sexuelles » dans les titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : ATE et AE et les Brevet fédéraux.

L'association **Colosse aux pieds d'argile** a pour objet de prévenir et sensibiliser tous les acteurs du mouvement sportif aux violences sexuelles.
Pour plus d'information:



Association Colosse aux pieds d'argile
05 58 48 40 48 - www.colosse.fr

SIGNALEMENT ET ALERTE

Que peut faire une victime ou un témoin ?

Porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie.

Effectuer un signalement par mail à signalement@ffe.com

Appeler le numéro d'écoute national : 119 Enfance en danger, s'il s'agit d'un mineur.

Appeler le numéro d'écoute 3919 Violences femmes info, s'il s'agit d'une majeure.

Que faut-il retenir sur le 119 ?

C'est un numéro national gratuit pour toute la France y compris l'outre-mer, 24 heures / 24 et 7 jours / 7.

L'appel est confidentiel et le numéro n'apparaît pas sur les factures téléphoniques détaillées.

Le numéro doit être affiché dans tous les lieux recevant des mineurs.

65

FFE CHEVAL & DIVERSITÉ



FFE CHEVAL ET DIVERSITÉ A POUR MISSION D'ACCOMPAGNER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA SANTÉ, DU SOIN, DU HANDICAP ET DE L'INCLUSION ET DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL. SON OBJECTIF EST DE PROMOUVOIR LA MÉDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS POUR TOUS LES PUBLICS, DONT LES PLUS VULNÉRABLES.



Partenariats et événements

Fédératrice, la FFE, via son service Cheval et Diversité, aide à structurer l'offre des centres équestres. Elle a élaboré une offre spécifique à l'attention des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Elle a notamment engagé des partenariats avec la FEHAP, Fédération des Établissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne, et avec France Alzheimer. Présente sur les événements spécifiques, elle crée des liens avec les acteurs publics et privés liés à la médiation avec les équidés. Elle s'associe à des événements comme le DuoDay ou le Salon du Bien-être avec le cheval et plus généralement à tous les événements liés à la santé par le sport, au handicap, au soin et à l'inclusion.

Défis Cheval et Diversité

Rassemblant les cavaliers en situation de handicap, les Défis Cheval et Diversité permettent de découvrir, se perfectionner, se dépasser lors d'ateliers et de compétitions encadrés par des professionnels experts.

La FFE accompagne les CDE et CRE dans le développement de ces Défis. Après les formats départementaux organisés par les CDE de la Manche et de l'Indre, les Défis Cheval et Diversité ont lieu en région Centre Val de Loire. Engagement, volonté et adaptabilité sont le socle et les clés de la réussite de cet événement à développer sur l'ensemble du territoire.

Service FFE

Le service met en réseau les acteurs pour qu'ils travaillent ensemble et renforcent leur complémentarité. Il s'appuie sur un réseau national de professionnels equi-handi identifiés sur tout le territoire. Il met les informations à disposition de tous sur sa page internet FFE Cheval et Diversité de l'espace club ffe.com, sur sa page Facebook et anime des WEB conférences en lien avec l'IFCE. Il favorise les échanges et réunit les acteurs des différents champs professionnels lors de Congrès.

Voir aussi le dossier sur la médiation animale **Ref 197** pages 30 à 33.

Au sein des services dédiés aux clubs, FFE Cheval et Diversité assure la réponse à toutes les questions sur les sujets santé, soin, handicap et inclusion

et le service est présent sur les rendez-vous FFE pour répondre aux questions des clubs qui voudraient lancer ou optimiser une activité dans ce domaine.

Labels et formations

La FFE a mis en place des formations MAE, notamment Initiation à Médiation Avec les Equidés, à l'attention des professionnels soignants et médico-sociaux. Elle délivre, aux poney-clubs et centres équestres, le label qualité Equi-handi Club et propose aux enseignants des Brevets Fédéraux d'Encadrement Equi-handi et Equi-Social, ainsi que des formations continues sur des thèmes comme l'autisme, Alzheimer... Retrouvez l'ensemble des informations sur metiers.ffe.com

Le service Cheval et Diversité coordonne toutes les actions FFE dans les domaines de la santé, du soin, du handicap et de l'inclusion et s'attache à créer les outils utiles au bon développement de la pratique.

Ligne bleue

Couleur de la santé, le bleu a été choisi pour identifier l'adhésion spécifique pro-

posée aux établissements médico-socio-éducatifs en partenariat avec un établissement équestre. Elle va de pair avec une licence bleue sans assurance et avec des Galops® bleus. Voir fiches suivantes 38 et 39.

Adhésion bleue

L'adhésion bleue est une adhésion destinée aux ESMS, Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux. Elle permet de bénéficier des services de la FFE et de délivrer la licence bleue.

Cette adhésion se fait en partenariat avec un club FFE.

Elle comporte :

- 10 licences bleues, dont celle du dirigeant,
- l'accès au service FFE Ressources et à tous les services FFE, notamment FFE Cheval et Diversité,
- l'accès au tarif adhérent de la Boutique FFE,
- l'accès au tarif préférentiel abonnement Ref,
- le droit de délivrer des licences bleues au-delà des 10 licences comprises dans l'adhésion,
- le droit de valider des Galops® bleus.



66

DÉVELOPPEMENT DURABLE

67. Développer Durable

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. L'équitation est une activité qui répond au concept du développement durable et à ses trois piliers : l'économie, l'environnement et le social. S'inscrire dans une démarche de développement durable positionne le club à la pointe de préoccupations décisives et conforte la place des activités équestres dans le champ de l'intérêt général.

68. Outils pédagogiques DD

Programmer son plan d'actions durables sur l'année, c'est facile avec les outils pédagogiques rassemblés dans l'espace Développement Durable de ffe.com. Vous y trouverez des panneaux et des chartes de bonnes pratiques, un **Guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables**, des idées d'actions à mener sur ce thème, des questionnaires, une attestation de Cavalier responsable, des Trucs et astuces...

A utiliser aussi pour choisir et préparer sa **Semaine Européenne du Développement durable**.

69. Fiches techniques DD

Une collection de 38 fiches pratiques regroupées selon les 3

thèmes, activités pédagogiques, bons gestes et mesures environnementales, fait le point sur les actions à mener dans le contexte des activités équestres : économie d'énergie, recyclage, préservation des paysages, récupération...

Différents outils existent aussi afin de participer à long terme à la préservation de notre environnement concernant le marché des énergies renouvelables et celui de l'eau. Sont également approfondies certaines mesures visant à encourager les investissements. Il s'agit d'aspects qui peuvent être compatibles avec une activité de centre équestre et complémentaires en termes de revenus.

70. SEDD

La Semaine européenne du développement durable est programmée du 18 septembre au 8 octobre 2021. Voir fiche 155 page 36.

71. Sport responsable

Generali propose aux clubs des fédérations signataires de la Charte du Sport responsable, dont la FFE, de proposer leurs initiatives à la labellisation Sport responsable.

Pour cela, il faut que les actions du club concernent au moins un des points de la Charte en faveur :

- de l'accessibilité de la pratique et des équipements à tous,
- d'une meilleure reconnaissance de la pratique féminine du sport,



- des bons comportements pour préserver santé et sécurité,
- des pratiques éco responsables,
- de l'insertion et de la reconversion des sportifs,
- de la promotion de l'esprit sportif.

En savoir plus : sport-responsable.com.

72. DD omnisports

Le développement durable est un objectif commun à tous les sports. L'espace développement durable du site FFE comporte aussi les références des actions menées dans le domaine par le Ministère des Sports, le CNOSE, Comité National Olympique et Sportif, et par le CNDS, Centre National pour le Développement du Sport. S'y associer permet de s'inscrire dans la démarche d'intérêt général des clubs sportifs et contribue à renforcer la place de l'équitation dans la famille sportive.



BIEN-ÊTRE ANIMAL



LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EST AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA FFE



74. Charte et Guide

Depuis 2016, la FFE est signataire de la **Charte nationale pour le bien-être équin** adoptée par l'ensemble des professionnels de la filière équine française et elle a diffusé l'affiche répertoriant les 8 mesures considérées comme appropriées par les professionnels du cheval pour garantir le bien-être des équidés au quotidien. Cette charte s'accompagne d'un **Guide de bonnes pratiques** très complet. Ce guide, dont une seconde édition vient de sortir, est téléchargeable sur la page d'accueil de FFE Club SIF et permet à vos cavaliers de s'autoévaluer, tout en donnant des conseils pratiques pour la gestion quotidienne d'équidés. Il peut servir de base à des séances de théorie lors de vos stages et sera très utile à vos cavaliers qui décident de devenir demi-pensionnaire ou propriétaire d'un cheval.



vos cavaliers de prendre conscience de ces besoins, de les respecter et de les faire respecter. A télécharger sur ffe.com dans l'espace cavalier.

77. Charte fédérale du cavalier

Les notions d'éthologie et de bien-être animal appliquées au cheval sont au programme des Galops® et la FFE a

formalisé dans la charte fédérale du cavalier qui fait partie du programme des Galops® les valeurs et les bons comportements du cavalier licencié FFE. Cette charte comprend un paragraphe « Je respecte mon cheval » où sont listés les comportements de base à adopter afin de respecter son bien-être et son intégrité.

Disponible dans les **Guides fédéraux des Galops®** sur la **boutique FFE**. Lors des stages club au Parc équestre fédéral, ont lieu des ateliers sur le bien-être animal. Proposez-les à vos cavaliers.

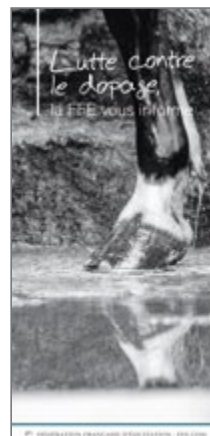
78. Ressources

Le Service Ressources est à la disposition des clubs adhérents. Une éthologue est à leur service par mail ou par téléphone, pour toutes questions relatives au bien-être animal. Le site et la lettre Ressources contiennent des informations et les dernières actualités sur le sujet. Contact : mail ressources@ffe.com.

79. BEA Eléments de langage

Dans un petit livre **Le Cheval, c'est l'avenir**, Jean-Louis Gouraud ana-

lyse précisément les arguments animalistes et anti-spécistes pour leur apporter une réponse rationnelle. Une réflexion de fond qui donne des arguments forts pour répondre aux opposants à l'utilisation des animaux. Voir **Ref 227** page 27 et **Ref 228** pages 14-15. Livre publié aux Editions Actes Sud. 80 pages. 8 € / 5,99 €.



75. Lutte contre le dopage

La FFE va rééditer son guide de **Lutte contre le dopage** à l'attention de tous les cavaliers de compétition. Très complet, il répertorie les bonnes pratiques pour éviter le dopage non intentionnel dû à la négligence ou à l'ignorance qui constitue la majorité des cas de dopage avérés. Disponible sur sante.ffe.com et à communiquer sans modération à vos équipes compétition.

76. J'aime mon cheval

L'affiche **J'aime mon cheval** récapitule les besoins essentiels de l'équidé de club. Apposée à un endroit stratégique au club house ou dans vos écuries, elle permet à

Voir aussi

- **Capacité Détenteur d'Équidé** dans la rubrique Diplômes de cavalier et formations : fiche 54 page 16.
- **Mention Bien-être animal pour les clubs labellisés** dans la rubrique Labels et démarche qualité : fiche 29 page 10.
- **Sport propre** dans la rubrique Participer à des compétitions : fiche 125 page 41.

80

PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

SIÈGE SOCIAL DE LA FFE, LE PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE EST LE LIEU D'ACCUEIL DES GRANDS CHAMPIONNATS DE FRANCE. PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, IL ACCUEILLE LES STAGES DES CLUBS ET EN DEHORS, C'EST UN CENTRE DE RÉUNIONS, STAGES ET SÉMINAIRES TRÈS ACTIF.

Stages clubs

Chaque club peut organiser au Parc équestre fédéral son stage avec ses cavaliers, ses enseignants et sa cavalerie. Le Parc assure l'hébergement, la restauration et la logistique. Chaque enseignant peut s'investir pleinement dans ses objectifs pédagogiques. Plus de 100 clubs viennent chaque année avec plus de 1500 cavaliers différents.

Infrastructures sportives : Le Parc met à disposition ses installations pour toutes les disciplines avec plus de 20 pistes, 3 manèges de 4000 m² dont 2 éclairés, un cross national sur 25 hectares, 1 spring-garden, 1 marathon d'attelage, 9 terrains de horse-ball, 2 terrains de polo, 1 rond d'Avraincourt, 2 pistes de galop, 1 carrière de remise des prix, accès à la forêt domaniale, 25 hectares de parkings, 3 blocs sanitaires et une sonorisation générale permanente.

Activités : découverte de nouvelles disciplines avec des intervenants spécialisés, perfectionnement sur les terrains des championnats, organisation de compétitions, soirées interclubs avec animations...

Pratique : le stage type débute le lundi à midi et se termine le samedi à l'issue du déjeuner. Le prix du séjour pour la semaine comprend l'hébergement, la restauration des cavaliers, les boxes, la nourriture pour la cavalerie, la mise à disposition des matériels, les installations...

Réservation et renseignements par mail à parc@ffe.com selon calendrier / 02 54 94 46 00

Formations

Formation continue : plus de 200 journées de stages et formations sont organisées au Parc chaque année.

Les formations d'encadrement s'adressent aux enseignants, aux entraîneurs, aux officiels de compétition...

Certaines sont organisées par la FFE, d'autres par les CRE, d'autres par des entreprises publiques ou privées.

Stages sportifs : une centaine de regroupements des meilleurs cavaliers dans une discipline ou une classe d'âge sont convoqués chaque année au Parc pour des stages de préparation avec les sélectionneurs et entraîneurs nationaux dans les principales disciplines.

Pôle France Attelage : un pôle France dédié à l'attelage permet le regroupement à Lamotte des meneurs de toutes les catégories, solo, paire et team, à poney et à cheval, pour des stages de détection, de perfectionnement et de préparation aux grandes échéances de l'année.

Séminaires

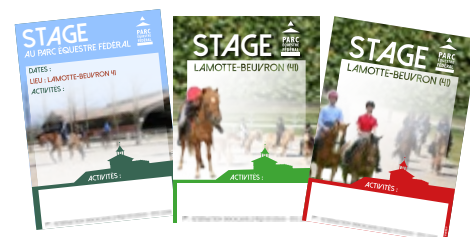
Salles de réunion, vastes espaces modulables couverts ou semi-ouverts, salles de restaurant, hôtel, hébergements collectifs, les

infrastructures du Parc permettent d'accueillir à la carte congrès et séminaires.

L'accueil d'événements non équestres permet d'abaisser les coûts des événements équestres.

Le parc en bref & en chiffres

- Le siège de la FFE avec 5 000 m² de locaux administratifs.
- 3 restaurants.
- 15 salles équipées.
- 55 jours de manifestation / an.
- 200 lits.
- 200 journées de stages / an.
- 400 hectares.
- 520 boxes.
- 2 hôtels.



PLANNING DES STAGES CLUBS AU PARC

Période	Nb semaines	Réservation à partir du :
Vacances de Toussaint	1	Août
Vacances de Noël	1	Octobre
Vacances de Février	4	Novembre
Vacances de Pâques	4	Janvier
Vacances d'Été	Hors manifestations	Début mai

81

DÉVELOPPEMENT /
ACTIONS82. achevalenfrance.com

achevalenfrance.com est la plateforme web FFE de mise en relation entre le public et les clubs labellisés. Son objectif est de faire connaître le plus largement possible stages, animations, promenades et randonnées. Sur le principe des grands sites de réservation en ligne, l'écran d'accueil affiche les critères de choix : lieu, date et type d'activité.

L'internaute sélectionne ensuite son offre parmi celles répondant à ses attentes et il renseigne un formulaire de contact qui est envoyé par mail au club.

Vous êtes club labellisé, n'attendez plus et créez les fiches des produits que vous pouvez proposer au plus large public.

La FFE fait la promotion de ce site en affichant le lien sur l'écran des internautes dont le profil en fait des prospects potentiels pour les activités que vous avez mises en ligne.

83. Équitation pour tous

Équitation pour tous est une opération de promotion destinée à toucher de nouveaux publics avec une formule d'initiation découverte de 6 séances pour convaincre au tarif unique de 50€.

Les clubs labellisés qui souhaitent y participer s'inscrivent sur equitationpourtous.ffe.com, en précisant les créneaux horaires. Une carte de France permet à chacun de trouver le club participant le plus proche de chez lui. L'opération fait l'objet d'une campagne de communication nationale.

Un kit de communication est adressé à chaque club participant lors de son inscription. Réassort sur simple demande.

Les clubs participants font état d'un très bon retour. Sur 3 inscrits à cette formule d'essai, un devient cavalier régulier et un autre pratiquera occasionnellement.

84. Poney Ecole

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des sports, la FFE organise *Poney Ecole* pour favoriser les relations de proximité tripartites entre les clubs, les écoles et les municipalités.

Depuis le site dédié poneyecole.ffe.com, les établissements labellisés Poney Club de France qui souhaitent participer, référencent les créneaux mis gracieusement à la disposition des écoles. Les professeurs des écoles intéressés effectuent en ligne une demande de réservation auprès du poney-club de leur choix.

L'accord FFE / Ministère dispense les clubs inscrits de la procédure d'agrément. La FFE communique sur les bienfaits des activités équestres auprès des médias, des maires et des présidents de communautés de communes. Le *Kit Ecole FFE* comporte les supports pour accueillir une classe dans la *Médiathèque* des Clubs FFE accessible une fois identifié sur FFE Club SIF. Cette opération a contribué à renforcer l'image positive de l'équitation auprès du public, des représentants de l'Éducation nationale et des élus locaux et elle a permis d'afficher une démarche volontariste d'accessibilité.

85. Sites web clubs

La FFE met à la disposition des clubs et des OD un service gratuit qui permet de créer et d'administrer un site internet en autonomie, aussi facilement que de gérer les documents de son ordinateur. Il suffit de s'identifier sur FFE Club SIF et de choisir **Mon site web**. Des modèles de site sont proposés et la rubrique administration permet d'ajouter ou de supprimer des rubriques, des pages, des modules : articles, albums photos, vidéos..., d'attribuer le statut de gestionnaire à un ou plusieurs licenciés, de consulter les statistiques de fréquentation du site et d'imprimer papier à en-tête, cartes de correspondance ou de visite, planches d'étiquettes aux couleurs et avec l'URL de votre site web.

De nombreuses aides sont à votre disposition. Le site developpement.ffe.com est un didacticiel de formation à l'administration d'un site web avec réponses aux questions les plus courantes.

86. Plan de fidélisation

La FFE met à votre disposition un plan de fidélisation de vos cavaliers. Il est en ligne. Il comprend le pdf du Cahier 2 de *La Ref 189* qui fait le point complet sur le sujet et les quizz et enquêtes de satisfaction qui permettent de le mettre en œuvre. S'y ajoute le Dossier Fidélité en ligne sur FFE Club SIF. Cette analyse nominative du flux de vos cavaliers licenciés comporte les rubriques : Progression globale des cavaliers, Fidélité de l'ensemble des cavaliers, Suivi des nouveaux cavaliers licenciés et Profil des cavaliers du club.



Accessible aux adhérents CLAF/CLAG identifiés sur FFE Club SIF, il est mis en ligne à la clôture de chaque exercice et à 6 mois pour l'année en cours.

Les statistiques sont traduites en tableaux et graphiques, commentées et corrélées par les chiffres des années précédentes et les moyennes nationales, régionales et départementales. Indicateur de réussite de la politique de prospection et de fidélisation du club, le dossier comporte une version pdf prête à imprimer très utile pour les bilans annuels.

87. Campagne FFE de rentrée

Différente chaque année, la campagne de rentrée vise à mobiliser le public pour venir découvrir l'équitation lors des **Journées du cheval** les 4 dimanches de septembre. En 2021, la campagne comprend deux volets principaux, un volet digital et un volet de proximité. Côté digital, les influenceurs sont les ambassadeurs de la FFE qui a conclu un partenariat avec des influenceurs aux très larges com-

munautés - de 400 000 et 4 millions de followers - afin de sensibiliser à l'équitation familles, adolescents et adultes. Des contenus valorisant l'équitation figureront sur leurs comptes Instagram, Facebook, Tiktok et Youtube.

L'influence est un levier puissant de communication qui permet d'humaniser les messages passés pour un plus fort impact. Des publications et vidéos de promotion des disciplines dans un esprit youtubeur, seront aussi postées sur les réseaux sociaux de la FFE et sponsorisées afin de toucher de nouvelles cibles. En complément, un important dispositif d'achat de publicité sur les réseaux sociaux est programmé dès août et sera en fil rouge tout au long de l'année avec un focus spécifique sur les **Journées du cheval** tout le mois de septembre.

La campagne de proximité comprend une nouvelle opération de distribution de 2 millions de sacs à baguettes de pain à 1 600 boulangeries dans des communes où sont implantés des centres équestres. Le visuel invite à aller aux portes ouvertes des **Journées du cheval**. S'y ajoutent des affichettes avec réserve à apposer chez les

commerçants de sa zone de chalandise.

88. Espace Cheval et Diversité

Une rubrique de l'Espace Club regroupe désormais tout ce qui peut vous aider à monter des projets equi-handi et equi-social. Voir page 28.

89. Pass'Sport

Le dispositif Pass' Sport destiné à développer la pratique sportive régulière des enfants et des jeunes a été étendu cet été par le Gouvernement à tous les établissements sportifs, qu'ils soient associatifs ou professionnels. Cette aide de 50 euros versée au club sur présentation d'un bon par les familles est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de Rentrée scolaire 2021 ou de l'allocation d'Éducation enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés pour les jeunes de 16 à 18 ans qui s'inscrivent dans un club avant le 31 octobre 2021. Voir **Ref 228** p 25.



En savoir plus

- Pour toute question portant sur les opérations de développement, envoyer un mail à developpement@ffe.com
- Consulter aussi la fiche 155 page 50 Boutique FFE pour commander le **Kit Ecole FFE** et les documents supports des opérations évoquées dans ces pages.

LICENCE 2022

LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

- Pratiquer son sport sans limites
- Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE
- Être bien assuré pour toutes ses activités
- Profiter des avantages licence
- Bénéficier de sa Page Cavalier FFE
- Accéder à l'application fédérale FFE Connect

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

SUIVEZ-NOUS SUR

Facebook, Instagram, Twitter, YouTube, LinkedIn

FFe.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM





91. Journées du cheval

Les journées portes ouvertes dans les clubs sont programmées les 4 dimanches de septembre. C'est l'occasion pour tous les clubs de France de finaliser le recrutement de nouveaux cavaliers. Inscrivez votre club sur le site tousacheval.ffe.com.



Grâce au partenariat national entre la FFE et le CNOSF, chaque club inscrit sur la plateforme **Tous à Cheval** est automatiquement inscrit à **Sen-tez-vous sport** et bénéficie d'une double visibilité.

92. Fête du Poney

Positionné au printemps, ce rendez-vous populaire a pour vocation de mettre un coup de projecteur sur les poney-clubs et centres équestres de la FFE au moment de proposer les stages d'été et de démarrer les réinscriptions pour l'année suivante. Cette Journée permettra d'augmenter l'écho des fêtes de club courantes à cette période de l'année en leur donnant un retentissement national.

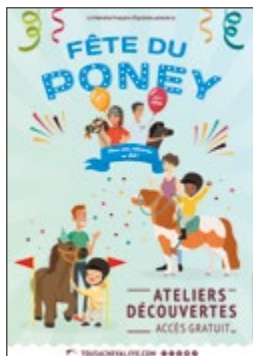


93. Journée de l'attelage

Initiative du CNTE, la **Journée de l'Attelage** fait découvrir l'attelage sous toutes ses formes.

Chaque club organise son événement de la manière de son choix pour démontrer la complicité homme/cheval ainsi que la formation et le travail nécessaires pour pratiquer l'attelage dans le respect de l'animal et des règles de sécurité. Toutes les informations sont sur ffe.com/tourisme/Evenements.

L'inscription se fait en ligne et la carte de France affiche les manifestations organisées par département. La FFE/CNTE met à votre disposition un guide d'action avec les informations



et outils nécessaires à la préparation et à la promotion de votre manifestation : affiches personnalisables, autocollants...

Les magazines spécialisés font également la promotion de cet événement. **Rendez-vous le 17 avril 2022.**

94. Rencontres western

Les acteurs du western ont rendez-vous cet automne au Parc équestre fédéral.

Les cavaliers, clubs et officiels pratiquant ou non la discipline sont invités à venir se former et à prendre part à des compétitions.

95. Printemps Style & Equitation

Créé en 2016, le **Printemps Style & Equitation** est une semaine de rassemblement de toute la famille Hunter. Stages le matin, compétitions l'après-midi, la formule permet d'associer formations d'officiels, d'entraîneurs et de cavaliers avec tous les experts de la discipline.

Prenez date pour l'édition 2022 au Parc équestre fédéral du 16 au 22 avril.

96. Semaine Européenne du DD

Depuis 2009, le CNTE et la FFE se sont associés au Ministère de la Transition Ecologique pour la Semaine Européenne du Développement Durable. L'objectif est de sensibiliser et de mobiliser les clubs, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, les cavaliers et leur entourage et de les encourager à adopter et promouvoir les comportements responsables.

La SEDD est reprogrammée, en 2021, du 18 septembre au 8 octobre. En 2022, elle devrait retrouver sa date du 30 mai au 5 juin.

Pour participer, il suffit d'organiser un ou plusieurs événements non lucratifs en lien avec les principes du DD : mise en place des bons gestes au quotidien, d'activités durables au club, former des cavaliers responsables, mise en place de partenariats... Les outils pour préparer sa SEDD sont disponibles à la page ffe.com/devdurable.

Inscription en ligne sur le site du Ministère : ecologie.gouv.fr/semaine-europeenne-du-developpement-durable-2021-ouverture-plateforme-dinscription

97. Equirando

L'Equirando, plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, posera ses valises à la Jumenterie des Hensons, à Rue (80), du 29 juillet au 31 juillet 2022. Près de 1 000 cavaliers et meneurs et 800 chevaux se rejoindront dans cet écrin exceptionnel. Habituellement programmée tous les deux ans, l'Equirando se tiendra exceptionnellement deux années consécutives. Depuis la première édition en 1961, l'organisation en est confiée à un comité d'organisation de la région hôte. Le dernier passage de l'Equirando en Hauts-de-France fut à Compiègne, en 1983.

98. GRTE

Les manifestations et rassemblements de cavaliers et meneurs d'extérieur sont une des richesses du tourisme équestre. Qu'il s'agisse de rallyes, randonnées, événements multi-activités..., ces manifestations contribuent à promouvoir la pratique du tourisme équestre.

Parmi elles, la FFE développe le Grand Régional de Tourisme Equestre dit « GRTE » : ensemble de manifestations labellisées par les CRE-CRTE en lien avec les CDE-CDTE.

Le GRTE et les manifestations régionales ont pour objectifs :

- d'inciter à la randonnée et à la découverte des territoires,
- de fédérer les cavaliers et meneurs d'extérieur,
- de développer un réseau d'itinéraires propices à la randonnée,
- d'offrir une vitrine aux manifestations de tourisme équestre à travers une marque commune.

Les GRTE sont l'occasion de prendre part à un événement de tourisme équestre d'ampleur régionale avec les cavaliers de votre club. Découvrez ou redécouvrez votre région à cheval sans vous soucier des modalités administratives. Retrouvez toutes les manifestations équestres non compétitives inscrites au calendrier fédéral et inscrivez-y les cavaliers de votre club via la DUM sur FFE Club SIF.

99. Journée de la randonnée équestre

La Journée de la randonnée équestre vous convie le 15 mai 2022 à mettre en lumière vos acti-

tivités d'équitation de pleine nature. Clubs et associations sont invités à organiser une activité ou un événement d'équitation d'extérieur avec inscription sur FFE Club SIF. Plus d'informations sur ffe.com/tourisme/Evenements.

100. DUM

La DUM, déclaration unique de manifestation, est l'équivalent, de la DUC, déclaration unique de compétition. Elle permet de satisfaire simplement à la législation sur les rassemblements d'équidés. Elle facilite le traitement des inscriptions et des paiements. C'est une aide à la promotion de son événement auprès des participants.

La DUM est ouverte à tous les groupements membres de la FFE, y compris les Organes déconcentrés. Vous allez sur FFE Club SIF/Tourisme/DUM. Vous vous identifiez. Vous choisissez DUM. Vos coordonnées sont pré-remplies. Vous saisissez les informations de votre événement.

Vous avez le choix entre :

- Randonnée équestre
- Rallye avec animations
- Spectacle équestre
- Manifestation multi-activités
- Événement équestre

Les saisies de DUM sont possibles en continu toute l'année jusqu'à J-15. Validation par les CRE CRTE.

L'inscription est ouverte à tous les licenciés FFE titulaires d'une licence de pratiquant, de compétition, verte ou bleue, aux associations et clubs adhérents FFE ainsi qu'aux OD.

L'engagement est ouvert à tous les équidés enregistrés sur la liste FFE.

Rappel : l'enregistrement sur la liste FFE est gratuit via la page FFEcompet.



101 TOURISME ÉQUESTRE

102. FITE

Créée en 1975 à l'initiative de la France avec le concours de la Belgique et de l'Italie, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE), réunit une vingtaine d'organisations nationales de Tourisme équestre, principalement d'Europe, mais également d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.

Elle représente ses membres et favorise le développement de toutes les activités touristiques liées à l'utilisation des équidés.



Elle agit prioritairement dans les domaines des infrastructures, de la formation et des produits de tourisme équestre. Elle favorise l'émergence de grands itinéraires comme la Route européenne d'Argentan.

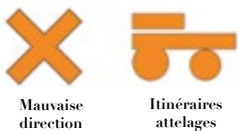
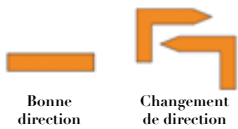
Elle s'appuie sur des commissions et un délégué technique pour organiser ou déléguer des animations,

des compétitions et des échanges internationaux.

Son Comité UE s'attache à faire évoluer les réglementations pour favoriser l'itinérance équestre transnationale.

Elle a signé en 2017 un protocole d'entente avec la FEI, sous forme d'un MOU, Memorandum Of Understanding, pour la gestion des disciplines d'équitation d'extérieur. Son siège est au Parc Équestre Fédéral de Lamotte. Elle est présidée par Frédéric Bouix. Son secrétaire est le Canadien Frédéric Pierrestiger. Plus d'informations sur fite-net.org.





103. Balisage équestre

Des chemins balisés accessibles aux cavaliers, des cartes facilement consultables, des gîtes bien identifiés sont indispensables pour circuler et randonner à cheval en extérieur. Le CNTE a la mission de veiller à la préservation et au développement de ces infrastructures pour qu'elles puissent servir les projets équestres de tous les clubs et de tous les cavaliers.

Les marques officielles de balisage équestre sont déposées par la FFE auprès de l'INPI. Les 4 marques orange et la signalisation spécifique destinée aux attelages garantissent un confort de pratique en jalonnant un itinéraire. Elles identifient l'activité d'équitation d'extérieur auprès des autres usagers, et ont vocation à être reconnues par tous.

Vous pouvez proposer de baliser un itinéraire équestre pour valoriser le patrimoine culturel et naturel de votre région. Contactez votre CRTE, chargé d'assurer la mise en place du balisage en région, ou complétez le formulaire en ligne de demande d'autorisation d'utilisation de la marque de balisage équestre officielle.

Une autorisation officielle d'utilisation de la marque et une lettre de mission à confier aux baliseurs vous seront délivrées.

104. Baliseurs FFE-CNTE

La FFE - CNTE a mis en place un cursus de formation au balisage destiné aux bénévoles majeurs titulaires d'une licence FFE. Des contenus de formation ainsi que des supports, tel le *Cahier technique du baliseur équestre*, ont été créés dans ce but. Vous pouvez ainsi acquérir une réelle compétence reconnue par la FFE. Votre statut de « baliseur équestre » sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des baliseurs équestres de

la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre du site de la FFE pendant 4 ans.

105. GeoCheval

GeoCheval est la plateforme indispensable à la préparation de randonnées équestres ! Outil pour la consultation des itinéraires de tourisme équestre en France, il se présente sous la forme d'une carte interactive. Consultable depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, GeoCheval présente le tracé des itinéraires équestres et les informations techniques qu'ils contiennent : durée du circuit, revêtement de la route, accessibilité aux cavaliers et attelages, localisation des points d'intérêt touristiques et équestres à proximité des circuits, établissements labélisés FFE... Seuls les itinéraires répondant à des critères de qualité obligatoires définis dans un référentiel qualité sont valorisés sur GeoCheval pour en garantir la fiabilité. Grâce à votre Licence, accédez à GeoCheval Premium : davantage d'itinéraires, de fonctionnalités comme les fonds de carte IGN, l'import/export de tracés.

A consulter sur geocheval.com.

106. Collecteur GPS

Destinée aux bénévoles titulaires d'une licence FFE, la formation de collecteurs GPS mise en place par la FFE - CNTE vise à apprendre à utiliser les GPS comme un outil de travail pour reconnaître les itinéraires, relever des points GPS et géolocaliser les points d'intérêt équestres et touristiques dans le but d'alimenter le SIG et GeoCheval.

Tout comme la formation de balisage équestre, votre statut de collecteur GPS sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des collecteurs GPS de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre de ffe.com.

107. Label Grand Itinéraire Equestre

La FFE-CNTE a mis en place un nouveau label afin d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français : le « *Grand itinéraire équestre* ».

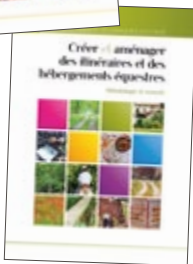
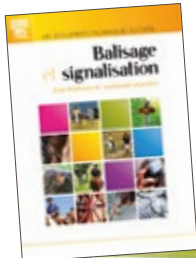
Ce label vise à garantir l'attractivité et la lisibilité de l'itinérance équestre au niveau national mais également en Europe et vers l'international. Grâce à un cahier des charges spécifique, le « *Grand itinéraire équestre* » assure une randonnée de qualité. Pour créer un grand itinéraire culturel ou thématique ou pour connaître les projets en cours autour de chez vous, rapprochez-vous de votre CRTE et du correspondant régional infrastructures de votre région.

108. Route Napoléon à Cheval

Cet itinéraire, labellisé « *Grand Itinéraire Equestre* », a été inauguré en 2015, lors de la célébration du Bicentenaire de la Route Napoléon. Il s'étend sur plus de 360 km, de la Côte-d'Azur au Dauphiné en passant par la Provence. Sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte, traversez les principales villes historiques sur 4 départements : les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'Isère. Jalonné d'hébergements et d'aménagements propices à la randonnée, cet itinéraire de moyenne montagne est une invitation à la découverte d'un épisode de l'histoire de France. **Plus d'infos sur** crte-region-sud.fr

109. Route européenne d'Artagnan

Vivez une expérience équestre et culturelle de qualité, sur les traces du célèbre Mousquetaire, à la découverte des patrimoines européens. Au



rythme du pas des chevaux, découvrez la **Route européenne d'Artagnan**, reliant Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, à Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort.

Avec près de 8 000 km de chemins en Europe, cet itinéraire vous propose de découvrir autrement la France, la Belgique et les Pays-Bas mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, dans les pas de d'Artagnan. Partagez cette expérience avec vos cavaliers pour vivre des moments de convivialité et d'évasion. En 2021, la Route européenne d'Artagnan a été certifiée Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Plus d'infos sur ffe.com/tourisme et auprès de l'Association Européenne Route d'Artagnan.

II0. Collectivités et partenaires

L'implication au sein des collectivités territoriales de votre région permet de donner une véritable crédibilité au tourisme équestre, d'appuyer les démarches concernant les infrastructures et ainsi d'assurer le développement du tourisme équestre. Vous pouvez contacter le CRTE et le Correspondant Infrastructures de votre région qui vous orienteront vers les instances locales où le tourisme équestre doit être représenté, notamment au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), de votre Conseil départemental. L'action conjointe renforce la présence du tourisme équestre au sein des institutions et favorise la préservation des sites de pratique.

Vous pouvez décliner au niveau local les conventions de partenariat conclues avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la Fédération Française de Cyclotourisme et l'Office National des Forêts. Vous pouvez vous faire assister dans l'élaboration de ces conventions locales par FFE Ressources en contactant ressources@ffe.com. Cela vous permettra de vous rapprocher des autres pratiquants de loisirs sportifs de nature ou de la préservation de l'environnement.

III. Ambassadeur TE

Pour valoriser le tourisme équestre et les activités de votre club dans ce domaine auprès des acteurs et du public de votre région, vous pouvez vous associer à des événements multi-activités rassemblant les loisirs sportifs de nature, organiser des journées pour l'entretien des chemins, participer à des salons, rencontres et congrès... La mise en valeur des atouts du tourisme équestre contribue au développement de la pratique d'équitation d'extérieur.

II2. Suric@te

La plate-forme de veille des sites de pratique Suric@te, lancée par le PRNSN, Pôle Ressources National des Sports de Nature, permet aux cavaliers et meneurs de pleine nature de contribuer à la préservation des itinéraires équestres.

Ils sont invités à signaler les incidents rencontrés lors de leurs randonnées sur ffe.com/tourisme/suricate. Cela peut concerner le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement...

II3. Carnet de randonnée

Le carnet de randonnée est un outil électronique simple d'utilisation qui permet de valider les jours de randonnée effectués par vos cavaliers.

Avantages CTE : le carnet de randonnée vous permet de garder une trace de toutes vos randonnées. Il permet de bénéficier d'équivalents licences et engagements en compétition pour les CTE qui souhaitent devenir centres agréés pour la formation ATE. De plus, les jours de randonnée sont un critère de labellisation.

Avantages cavaliers : le carnet de randonnée facilite le contrôle des journées de randonnée nécessaires pour entrer en formation ATE ou

pour passer les brevets de tourisme équestre comme le Brevet de Randonneur de Bronze ou le 1^{er} Bivouac. Possibilité d'imprimer une attestation de randonnée. Consultable dans la page Cavalier FFE.

Examineurs : tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant- disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet.

Procédure : le principe est le même que pour la saisie des Galops®. Il faut s'identifier, sur le site ffe.com, FFE Club SIF, avec votre n° de licence qui vous sert d'identifiant et votre code examinateur qui est votre mot de passe. Vous avez alors accès à la saisie dans le menu « Mon SIF ». Une fois la randonnée validée, aucune modification n'est possible.

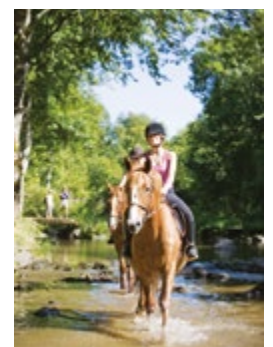
II4. Webzine Cheval Nature

Magazine en ligne dédié à l'équitation de pleine nature, ChevalNature.info propose les informations des disciplines d'extérieur en temps réel et l'actualité de la Fédération sur les sujets Tourisme équestre. Attelage, informations juridiques, itinérance, formation, initiative en région... vous y retrouvez tous vos essentiels.

Y sont également en ligne les articles de L'Estafette au format numérique : plus de photos, des vidéos et des liens vers différentes ressources pour approfondir les sujets abordés.

ChevalNature.info présente des zooms Itinéraire inédits, avec description détaillée, photos ou encore liens utiles pour trouver hébergements et restauration aux alentours.

Dans la rubrique Evènements, retrouvez tous les grands rendez-vous du tourisme équestre. En sélectionnant un évènement, vous découvrirez son programme, les coordonnées des organisateurs ainsi qu'un lien direct vers la DUM (Déclaration unique de manifestation) correspondante pour vous y inscrire en toute simplicité.



115

PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS

LES RÈGLES SPORTIVES CONCERNANT LE CADRE DES ÉPREUVES, LES CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS ET DES ÉQUIDÉS SONT DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS FFE. TOUT EST EN LIGNE, DU CALENDRIER AUX RÉSULTATS, EN PASSANT PAR LES PROGRAMMES, LA FEUILLE DE ROUTE ET LES INFORMATIONS SUR CHAQUE CONCOURS. APRÈS LE CONCOURS, CHACUN PEUT VÉRIFIER SES RÉSULTATS, SON RANG DANS LES LISTES DE CLASSEMENT ET L'ÉTAT DE SES QUALIFICATIONS.



II6. Alertes mails

Les alertes mails de FFEcompét vous apportent gratuitement des informations sur les concours : programme, clôture, engagements et résultats. Vous pouvez vous abonner via la rubrique Alertes mails, que vous soyez ou non titulaire d'un compte compétition engageur ou organisateur. Vous pouvez demander à être informé de votre classement permanent.

II7. Divisions / Compétition

La compétition Poney permet de faciliter la progression sportive des plus jeunes dans une démarche éducative.

La compétition Club s'appuie sur la pédagogie de la réussite et l'épanouissement sportif du cavalier.

La compétition Amateur répond à une logique de loisir sportif.

La compétition Pro rassemble les concurrents orientés vers le haut niveau et la performance.

II8. Règlement / Compétitions

Le Règlement des Compétitions FFE comporte des dispositions générales qui s'appliquent à toutes les disciplines et des dispositions spécifiques établissant les règles particulières à chaque discipline.

Les règlements sont consultables sur ffe.com et actualisés annuellement. Ils définissent notamment les normes techniques des épreuves et les conditions de participation.

A la page d'accueil, choisir l'onglet Disciplines équestres. Puis cliquer sur le pictogramme de la discipline choisie. La page est aussi accessible depuis les espaces Compétiteur et Organisateur de concours.

tion requis pour chaque épreuve : niveau technique et de Galop®, catégorie d'âge, niveau de performance antérieur, etc.

PONEY / CHEVAL

L'IFCE gère le fichier central des équidés SIRE puis transmet les informations à la FFE pour la gestion des compétitions équestres. La FFE fournit à l'IFCE les résultats des équidés en compétition dans le but d'élaborer les indices de performance.

Le poney / cheval doit être identifié. Il doit disposer d'un livret SIRE validé ou certifié avec carte de propriétaire à jour. Il doit être en bonne santé et son document d'accompagnement doit justifier que ses vaccinations sont à jour. Il doit être inscrit sur la liste FFE.

En savoir plus

ESPACE COMPÉTITEUR :
ffe.com/compet

- Actualités
- Règlements
- Agenda
- Disciplines équestres
- Documents techniques

Possibilité de s'abonner aux flux RSS.

FFE Compét :
ffe.com/toutsavoir/Competitions

CONTACTS :
FFE Compétition
02 54 94 46 00
competition@ffe.com

II9. Droit de participer / Compétitions

CAVALIER

Le cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition (LFC), valide. La LFC définit les paramètres des droits de participa-

I20. Gestion informatique / Concours

La convergence entre les deux systèmes de gestion des compétitions se fait progressivement. Toutefois, la gestion n'est pas toujours exactement la même.

FFE Club SIF

Le compte adhérent FFE Club SIF peut s'utiliser à la fois pour engager, pour organiser et pour prendre des licences.

Les épreuves Club toutes disciplines.
Les épreuves Poney toutes disciplines.
Les épreuves Amateur et Pro en Horse-Ball, TREC, Equitations de Travail et de Tradition et Mountain Trail.

FFEcompét

FFEcompét distingue des comptes engageurs et des comptes organisateurs.

Les épreuves Amateur toutes disciplines sauf Horse-Ball, TREC, Equitations de Travail et de Tradition et Mountain Trail.
Les épreuves Pro.
Tous les concours internationaux.

I21. Enregistrement des poneys / chevaux

• FFE - obligatoire avant tout type d'engagement en compétition FFE et FEI : Club, Poney, Amateur, Pro, Internationaux.

• SHF – obligatoire avant tout type d'engagements en compétition SHF : jeunes chevaux et jeunes poneys.

A savoir

Le cheval doit être enregistré au SIRE.

Le déclarant doit être le propriétaire ou le mandataire du propriétaire du cheval.

Il doit être titulaire d'une licence pratiquant.

Opération

Le déclarant va sur ffe.com et renseigne les informations demandées, dont le numéro de licence du propriétaire si ce n'est pas lui.

Après

Si le cheval change de propriétaire, il est nécessaire d'effectuer un nouvel enregistrement avec le nouveau propriétaire pour l'engager en compétition.

En savoir plus

ffe.com/toutsavoir/Equides.

I22. Engager

• **Rechercher un concours** à la rubrique Recherche concours de FFEcompét ou BO Engts Résultats de FFE Club SIF.

Les écrans permettent une sélection selon plusieurs critères, date, lieu, discipline, type de concours...

La fiche de chaque concours donne les renseignements nécessaires, comme types d'épreuves, tarifs, engagements terrain, coordonnées, horaires, dotations, jurys, limitations...

• **S'identifier.** Vérifier que son compte est créditeur ou le créditer. Dès que le concours est ouvert aux engagements, le bouton Engager apparaît pour chacune des épreuves. Il suffit de saisir les numéros ou noms du cavalier et de l'équidé.

• L'engagement peut être modifié ou annulé jusqu'à la clôture, c'est-à-dire la date limite pour s'engager.

Attention : lorsque le concours, les épreuves et/ou la piste sont limités, l'organisateur définit la date à partir de laquelle les annulations ne donnent pas lieu à remboursement.

I23. Gains & résultats

Les résultats de concours sont consultables, soit à la rubrique BO Engts Résultats sur FFE Club SIF, soit à la rubrique Recherche concours sur FFEcompét.

Dans les épreuves à dotations, les gains des classés sont versés sur le compte engageur. Il appartient au cavalier et à l'engageur de vérifier les résultats.

En cas d'erreur, contacter l'organisateur ou le président du jury pour qu'ils fassent le rectificatif auprès de la FFE.

I24. Top listes / Compétitions

La FFE met à la disposition des clubs, cavaliers, propriétaires et entraîneurs des outils d'évaluation de la performance en compétition.

Sur FFE Club/SIF, choisir Compétition / Qualification / Clt permanent.

Chaque cavalier peut consulter son rang dans les classements permanents de chaque niveau à

partir de **Ma Page Cavalier FFE**. Il peut imprimer son palmarès et vérifier ses qualifications en concours Club & Poney.

Sur FFEcompét, choisir l'onglet Classements qui a 4 entrées : Groupe 1 / Groupe 2 / classements permanents / Listes de qualification / **Regul'Top**.

Chaque performance permet aux cavaliers, aux chevaux et aux couples d'engranger des points. Les classements permanents sont mis à jour sur une année glissante.

Regul'Top est un outil d'analyse de la régularité des chevaux en compétition Amateur & Pro. Il est fondé sur le pourcentage de réussite du contrat technique par rapport au nombre de participations.

I25. Sport propre

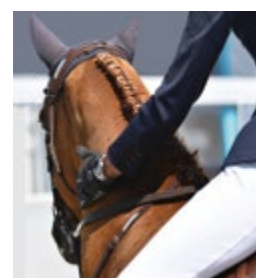
Les règlements FEI et FFE précisent les comportements et les produits interdits en compétition. Les règles anti-dopage et les listes de produits interdits sont consultables à la page : ffe.com/La-FFE/Instances-Disciplinaires-et-Dopage.

La FFE fait la promotion des bons comportements par la charte du cavalier et grâce aux 7 films de la chaîne FFE TV Sport Propre.

I26. Compétition internationale

La FEI a pour interlocuteurs les fédérations nationales qui ont autorité à valider toutes les sélections pour participer aux concours et championnats internationaux. Le règlement FEI est consultable sur fei.org/InsideFEI/FEI Rules

Consulter la rubrique Tout Savoir / International pour les passeports FEI des chevaux, les chevaux de passage sur le territoire, les labels, les demandes de participation, les vaccinations.



127

ORGANISER DES COMPÉTITIONS

I28. Organiser / l'essentiel

Pour organiser des compétitions FFE ou FEI en France, il faut être adhérent FFE à jour de sa cotisation, assuré en RC, disposer d'un terrain conforme aux exigences du règlement, d'une équipe pour assurer la logistique du concours et d'un budget pour garantir le versement des gains éventuels dans les délais réglementaires. L'organisation de compétitions équestres est soumise à la fois aux règlements sportifs FEI et / ou FFE, et à la législation française sur les manifestations ouvertes au public. S'y ajoutent les règles concernant la traçabilité des chevaux et leur transport.



© GEMMA PRINZ



© FFEPSV

sateurs d'un grand nombre de déclarations légales auprès des services de l'administration. La participation aux réunions de calendrier permet de disposer d'une date conforme aux décisions collectives. C'est la FFE qui déclare à la FEI tous les concours internationaux en France. La plupart sont programmés lors des réunions de calendrier des internationaux. Les procédures sont fonction des labels.

du 1^{er} avril au 15 mai 2022 pour les concours non enregistrés du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022. Labellisation des circuits et championnats – CDE = circuits et championnats départementaux, CRE = circuits et championnats régionaux – du 16 au 30 novembre et du 16 au 31 mai. Saisie hors DUC de J-80 à J-70 pour les disciplines soumises à autorisation administrative : l'endurance, le TREC, de J-15 à J-10 pour les autres disciplines.

Contrôle: consulter le BO des concours sur ffe.com.

Chemins: FFE Club SIF : DUC / Evénements choisir Nouvel événement. FFEcompét : se connecter avec les codes adhérent FFE. Choisir mes concours / Proposer un concours. Dans les 2 cas, saisir au moins une épreuve.

I29. Dossier organisateur

FFE Ressources met à la disposition des organisateurs un Guide juridique d'aide à l'organisation de compétitions. C'est un dossier pdf téléchargeable de 18 pages mis à jour en temps réel. Il traite les questions de financement, déclarations à effectuer, utilisation de la voie publique, obligations de sécurité, gestion des officiels de compétition et des bénévoles, etc. Il se conclut par un retro-planning. S'identifier sur l'espace Ressources et Qualité. Choisir Activités. A consulter aussi la rubrique équipés pour l'hébergement et le transport des chevaux.

I31. Attribution / concours

L'attribution des principaux concours fait l'objet de décisions des instances concernées, FEI et FFE pour les internationaux, FFE pour tous les circuits et championnats de France, CRE et CDE pour les circuits et championnats régionaux et départementaux.

I32. DUC

La DUC sert à la fois à confirmer l'organisation d'un concours attribué et à déclarer un concours qui ne nécessite pas d'attribution spécifique.

Opérations: la saisie se fait exclusivement sur ffe.com. Saisie du 1^{er} octobre au 15 novembre 2021 pour les concours prévus du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 pour toutes les divisions. Seules les compétitions gérées via FFE Club SIF disposent d'une période de saisie

I33. Pack organisateur internet

L'organisateur dispose sur internet d'un pack organisateur qui lui permet de télécharger de multiples documents utiles, listings, fiches de jury, fichiers pour traitement informatique des résultats, catalogue de chevaux à vendre, etc.

Les résultats peuvent être déposés sous forme de fichiers ou saisis en ligne. Ils doivent être parvenus aux services informatiques fédéraux dans un délai de 7 jours. Au-delà, la pénalité est de 10% de la part organisateur par semaine de retard.

En savoir plus

L'espace Organisateur de Concours accessible depuis la page d'accueil de ffe.com comporte les rubriques Règlements, Disciplines équestres et Documents techniques. Sa page d'accueil affiche un module d'actualités avec notamment tous les appels à candidatures, les nouveautés réglementaires FEI...

I30. Programmation

La programmation d'un concours national se fait grâce à une DUC, Déclaration Unique de Concours. La DUC est à la fois une prise de date et une déclaration du programme et des informations relatives au concours. Outre son caractère informatif, la DUC permet de dégager les organi-

134 OFFICIELS DE COMPÉTITION

Rôle et missions

Les Officiels de Compétition sont les juges, arbitres, chefs de pistes et commissaires aux paddock... qui officient sur les concours.

Pour que les concours se passent dans un bon esprit sportif, ils veillent avec impartialité et fair-play au bon déroulement et à la parfaite équité des compétitions. Ils sont référencés sur des listes informatiques tenues à jour par la FFE. Leur qualité d'Officiel figure sur leur licence et ils disposent d'un accès réservé dans la rubrique Officiels de Compétition sur FFE Club SIF.

Devenir Officiel

Devenir Officiel de Compétition permet de contribuer au développement de sa discipline. Il faut être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité et connaître le règlement. Usuellement, on commence par seconder un Officiel de Compétition expérimenté. Sur les concours Club, il appartient à l'organisateur de désigner une personne compétente pour cette mission.

Dès que le nom d'un licencié est inscrit sur une DUC de concours Club, il intègre la liste des Officiels Club et il est convié aux formations organisées par le CRE.

Promotion Officiel



© Collection DR

En allant sur l'espace Officiel de Compétition depuis la page d'accueil, les Officiels disposent de toutes les informations utiles pour s'informer, se former et accéder aux cursus de promotion.

Les rubriques sont : actualités, disciplines équestres, règlements, cursus et Documents.

En savoir plus

Le cursus des officiels comporte des étapes marquées par des promotions successives depuis Juge Club, le premier niveau, jusqu'à Juge FEI level 5, le plus haut, celui des juges des Jeux Olympiques.

135 ÉQUIPES DE FRANCE LISTE JOP

Propriétaires

La FFE regroupe les cavaliers, les chevaux et leurs propriétaires dans un programme à objectif Jeux pour les prochaines grandes échéances comme les Jeux olympiques, les championnats du monde et championnats d'Europe.

Ce partenariat permet de formaliser un échange d'engagement réciproque dans un but partagé d'excellence sportive.

A travers l'appartenance à l'Equipe de France Liste JOP, il valorise l'investissement des propriétaires

et leur implication pour les sports équestres français.

Objectif Jeux

La FFE a mis en place la liste JOP dans chaque discipline olympique et paralympique pour offrir une meilleure lisibilité sportive. La liste JOP rassemble des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

C'est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats d'Europe et les Jeux olympiques. L'accès d'un couple à la liste JOP est conditionné par la signature de la Convention JO. Celle-ci

formalise l'engagement réciproque de la FFE avec les propriétaires de chevaux de haut niveau dans un but partagé d'ambition sportive.

La composition de la liste JOP est actualisée après chaque compétition de référence.

Services

La FFE met à disposition des propriétaires signataires de la "convention JO" les informations pratiques utiles pour assister aux épreuves internationales, adresses des hôtels, programmes, résultats... Ils ont un accès à FFE Ressources pour des modèles de contrats, une aide à la constitution de montages juridiques pour la copropriété de chevaux, etc.



En savoir plus

La page ffe.com/hautniveau/Groupe-1-2 permet de consulter les listes des chevaux Equipe de France Groupe 1 & 2. Les biographies des cavaliers et chevaux sont également disponibles dans l'espace presse du site ffe.com.

136

CIRCUITS & CHAMPIONNATS FFE

LA FFE A MIS EN PLACE DES CIRCUITS D'EXCELLENCE POUR PROPOSER UN PROJET SPORTIF DE QUALITÉ AUX DIFFÉRENTS PUBLICS DE CAVALIERS INSCRITS DANS UNE LOGIQUE DE PERFORMANCE. CES CIRCUITS ONT CRÉÉ UN LIEN ENTRE LES ORGANISATEURS DES ÉTAPES EN QUÊTE DE LA MEILLEURE ORGANISATION POSSIBLE. ILS RÉUNISSENT LES MEILLEURS PLATEAUX DE CAVALIERS. LA CONCURRENCE Y FAVORISE L'ÉMERGENCE DES TALENTS, LA PRÉPARATION DES GRANDES ÉCHÉANCES ET LA DÉTECTION DES FORTS POTENTIELS EN VUE D'INTÉGRER LES ÉQUIPES DE FRANCE. EN SAVOIR PLUS SUR : FFE.COM/CIRCUIT/CIRCUITS-FFE

137. Grand National

Le Grand National se court dans les 3 disciplines olympiques par écuries de 2 ou 3 cavaliers sponsorisées par un ou deux partenaires. Il s'adresse aux meilleurs cavaliers Pro et offre une passerelle privilégiée vers le niveau international pour les chevaux, comme pour les cavaliers.

Fortement médiatisées, les étapes Grand National ont l'avantage de proposer des épreuves aux normes contrôlées sur des terrains de qualité et sont associées à des épreuves de formation pour les espoirs, chevaux et cavaliers. grandnational.ffe.com.

138. Grand Indoor

Le Grand Indoor CSO se court sur plusieurs étapes pendant la saison hivernale, dans les mêmes conditions que le Grand National. Il offre aux cavaliers nationaux les atouts que trouvent les cavaliers internationaux dans la Coupe du Monde.

139. Circuits Internationaux

Le Dress'Tour et l'Eventing Tour réunissent les plus beaux concours français en dressage et en concours complet.

Ces circuits permettent de tester de nombreux couples français en vue des échéances internationales, du fait de la concurrence étrangère qui s'y donne rendez-vous. La loge FFE y est le rendez-vous de prestige des propriétaires de chevaux de l'équipe de France en liste JOP.

140. NSE Hunter

Le National Style Equitation, circuit du Grand National Hunter créé en 2018, se déroule de mars à octobre avec 7 étapes réparties sur des terrains mythiques sur l'ensemble du territoire avec une finale à Equita Lyon pour les 10 meilleurs de chaque niveau. Le NSE s'adresse aux cavaliers de niveau Amateur 1 et Elite. A côté du classement individuel a été mis en place en 2020, un classement par équipe avec la création d'Ecuries. A l'issue des 7 étapes, différents challenges permettent également de récompenser les amateurs 2, les 8 meilleurs cavaliers et les 8 meilleurs chevaux de l'année.

141. Poneys

Les étapes Tournée des As deviennent le circuit **Super As** dans les 3 disciplines Olympiques. Il offre aux jeunes cavaliers de même expé-

rience l'occasion de se confronter entre eux, sur des concours de qualité.

Ce circuit est réservé aux cavaliers de 18 ans et moins à poney dans les 3 disciplines olympiques. Il permet la préparation et la sélection pour les championnats d'Europe. Le Label Circuit régional TDA: Tournée des As, est attribué par les CRE (10 étapes/région) en CSO sur candidatures des organisateurs qui souhaitent répondre à un cahier des charges spécifique répondant à une programmation spécifique et une qualité d'organisation.

142. Jeunes

En CSO, le circuit **FFE Jeunes Talents** se court sur des épreuves du Grand National. Il permet de détecter et de former la relève des équipes de France.

Le circuit **Tournées des As jeunes en CCE et dressage** est également programmé sur les étapes du Grand National et permet de préparer les meilleurs jeunes au haut niveau.

143. Trot Top Tour

Le Trot Top Tour à poney propose, en partenariat avec Le Trot, des courses de trot attelé sur hippodromes pour



© FFE/PSV



© FFE/SA



© FFE/MANDRU

les jeunes de 11 à 16 ans, drivant des poneys.

Ces courses s'appuient sur le règlement FFE, en concordance avec le Code des Courses de Trot, pour promouvoir les courses de trot et en développer la pratique dans les clubs. Plus de 70 courses sont programmées.

La World Summer Pony Cup est un challenge international et le rendez-vous Trotting Kids, une journée de promotion de la discipline.

ffe.com/Disciplines/Courses/Trot-a-poney/Presentation et junior-trot.fr.

I44. Master Pro

Championnats de France de l'Elite des cavaliers Pro, les Master Pro réunissent tous les niveaux Pro lors de rendez-vous sur des terrains d'exception.

Organisés chaque année dans les 3 disciplines olympiques, ils sont destinés aux meilleurs cavaliers Pro.

ffe.com/circuit/Master-Pro.

I45. Generali Open de France

Plus grande manifestation équestre au monde, depuis le World Guinness Record de 2012, le Generali Open de France réunit chaque année en juillet au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron 15 000 cavaliers différents. La session Poneys, début juillet, et la session Clubs, une semaine plus tard, comptent une vingtaine de jours et proposent des championnats de France dans une quinzaine de disciplines.

Des moustiques aux seniors, des premiers parcours à Shetland aux finales Tournée des As poney décisives pour les sélections aux championnats d'Europe, le Generali Open de France est le moteur du circuit de compétition poney et club par l'objectif qu'il donne : participer à un

grand championnat pour conclure sa saison.

Il privilégie les épreuves par équipe dans les premiers niveaux et accorde une grande place aux carrousels et à la voltige qui sont aussi partie intégrante des Coupes Clubs.

Il accueille une rencontre internationale d'équipes de clubs, le Mondial des clubs, et des championnats d'Outre-Mer très prisés.

I46. Horse-ball Pro Elite & Féminine

Selon la même formule que le football, les championnats de France de horse-ball se jouent par matches aller et retour dans les deux catégories Pro élite et Féminine. Ils s'adressent à des cavaliers Pro et Amateurs jouant dans des équipes qualifiées la saison précédente.

La saison commence à l'automne et se conclut fin juin. Les championnats Pro Elite servent à la sélection des équipes de France.

L'ambiance supporters et l'omniprésence des couleurs des équipes font la particularité de ces championnats.

I47. Grand Tournoi

Championnats de France des sports équestres collectifs, horse ball, pony-games, paddock polo et tir à l'arc à cheval, le Grand Tournoi est organisé au Parc équestre fédéral.

Il accueille plus de 500 équipes et environ 3 000 joueurs sur une vingtaine de terrains dans les catégories Club, de moustiques à seniors.

La saison de qualification des équipes débute au lendemain des championnats. Les encouragements enthousiastes des supporters atteignent des sommets lors des finales.

Rendez-vous du 4 au 6 novembre 2021.

I48. National Enseignants

Le National Enseignants est une opportunité de se confronter entre collègues dans quatre disciplines : saut d'obstacles, concours complet, dressage, et hunter.

Ce championnat est dédié aux enseignants et élèves enseignants, et est organisé une année sur deux par la FFE au Parc Equestre Fédéral à Lamotte-Beuvron et par l'IFCE à Saumur.

Il valorise les enseignants qui s'inscrivent dans la démarche de remise en question permanente qu'exige la compétition. La soirée de gala du lundi soir est l'occasion de se retrouver avec des collègues de toute la France dans une ambiance conviviale. Rendez-vous les 11 et 12 octobre 2021.

I49. Circuits départementaux et régionaux

Bénéficiant d'un coefficient 2, ces circuits peuvent être organisés dans toutes les disciplines pour lesquelles les CRE et CDE définissent un cahier des charges.

Les circuits départementaux sont animés par les CDE dans la limite de 5 étapes par département; ils concernent les divisions Club et Poney. Les étapes de ces circuits sont facilement identifiables, elles portent un nom générique : Circuit « numéro du département ».

Les circuits régionaux sont animés par les CRE dans la limite de 10 étapes par région. Les régions composées de plus de 10 départements peuvent organiser autant d'étapes que la région compte de départements. Ces circuits concernent la division Amateur. Les étapes de ces circuits sont facilement identifiables, elles portent un nom générique : Circuit « nom de la région ».

LA FFE S'ATTACHE À PROPOSER À CHAQUE CAVALIER UN PROJET SPORTIF POUR LA SAISON.



LICENCE



LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

Pratiquer son sport sans limites

Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE

Être bien assuré pour toutes ses activités

Profiter des avantages licence

Bénéficier de sa Page Cavalier FFE

Accéder à l'application fédérale
FFE Connect

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

TOURISME ÉQUESTRE

La licence permet de :



Participer aux manifestations de tourisme équestre et aux compétitions officielles.



Se former, en passant les diplômes de Galops® et Galops® de Pleine nature, les brevets de pratiquant de tourisme équestre. Les formations au balisage et à la collecte GPS, organisées par les CRTE-CDTE, sont ouvertes aux titulaires d'une licence FFE de plus de 18 ans.



Enregistrer ses journées de randonnée sur le carnet électronique.



Accéder à davantage d'outils sur Geocheval.com

SUIVEZ-NOUS SUR





Daniel Loos / *Fabrisco*,
champions de France 2019
en CCE Amateur 1



Sophie Valleteau de Mouillac /
Carlina du Hans, championnes
de France 2020 en dressage
Amateur élite



Virginie Lanchais /
Qahina La Berbère,
championnes de
France 2019 en
hunter Amateur élite



Louise Desmaizères /
Cécilia de Riverland,
championnes de France 2021
en CSO Amateur élite jeunes

I50. Circuits et championnats amateurs

Les Amateurs disposent de circuits régionaux, de 3 types de championnats nationaux et d'un circuit international.

Chaque région peut mettre en place des circuits régionaux fédéraux. Ils sont qualificatifs pour le Critérium de France, championnat sélectif fédéral. La FFE propose également des événements multi-disciplines, le National Team Amateur par équipes et, à partir de 2022, l'Open Amateur ainsi que l'Amateur Gold Tour sur des terrains de concours internationaux.

I51. Open Amateur

L'Open Amateur regroupera en 2022 les championnats de France Amateur en CSO, CCE, dressage et hunter dans tous les indices, lors d'un grand championnat multi-disciplines. Les qualifications se font sur cumul de points, à la fois pour le cavalier et pour le cheval. Tous les qualifiés peuvent s'engager avec un cheval également qualifié. Un coefficient 3 est attri-

bué au Critérium de France et au National Team et un coefficient 2 aux championnats départementaux et régionaux.

L'organisateur doit disposer d'une capacité d'accueil de 2000 chevaux. Rendez-vous en 2022 du 14 au 16 juillet.

I52. Critérium de France

Le Critérium de France s'appuie sur les Critériums départementaux et régionaux. C'est un système de qualifications pyramidales. Il se court par club. Le Critérium départemental est ouvert aux clubs dont les cavaliers sont les mieux classés sur le cumul des points obtenus lors des concours labellisés par le CDE. Le Critérium régional est ouvert aux mieux classés des Critériums départementaux. Les critères départementaux et régionaux peuvent ou non se confondre avec les championnats départementaux et régionaux, au choix des CDE et des CRE.

Le Critérium de France est ouvert à toutes les disciplines, à toutes les divisions et à tous les indices.

Les finales nationales sont attribuées chaque année pour chaque discipline, suite à appel à candidatures.

I53. National Team

Le National Team, ex Amateur Team, se court par équipes de club en CSO, CCE, dressage et hunter, dans les différents niveaux Amateur. Il est ouvert à tous. Il est attribué pour plusieurs années sur appel à candidatures pouvant accueillir les différentes disciplines simultanément.

I54. Amateur Gold Tour

Circuit d'excellence pour l'élite des cavaliers amateur, l'Amateur Gold Tour CSO se court dans le cadre de concours internationaux.

Son intérêt principal est d'offrir aux amateurs l'occasion de bénéficier de l'accueil, de la logistique et des pistes de très beaux concours internationaux.

Son point d'orgue est la finale réservée aux meilleurs du classement général de la saison sur la piste de l'étape Coupe du Monde d'Equita'Lyon.

ffe.com/circuit/Circuits-FFE-Amateur-Gold-Tour.

UN PROJET
SPORTIF
FÉDÉRAL
ATTRACTIF
POUR
CHAQUE
CAVALIER
AMATEUR

EQUITA LYON

LYON
EUREXPO
27 OCTOBRE
31 OCTOBRE
2021

Événement majeur du calendrier « cheval » en Europe et véritable référence internationale, Equita Lyon est tout à la fois un salon entièrement dédié au cheval, un Concours Hippique International avec 4 étapes Coupe du monde FEI : le Longines Equita Lyon, CHI, du sport équestre à tous les niveaux, des animations non-stop et un spectacle unique. Une expérience à vivre entre amis, en famille ou avec vos partenaires.



FAIRE DE CHAQUE ÉDITION
UN MILLÉSIME REMARQUABLE

VILLAGE ENFANTS, LE RENDEZ-VOUS DES KIDS

Equita Lyon accorde une place considérable aux espaces et animations dédiés aux plus jeunes. Chacun trouvera sa place dans cet univers consacré aux animaux pour nouer un premier contact avec les poneys ou tout simplement pour s'amuser. Enfants débutants ou habitués, tous trouveront une activité qui leur permettra de découvrir l'équitation, à leur rythme.

LA FERME DE MARINO

BAPTÊME À PONEYS

ATELIER PANSAGE

DESSIN
PEINTURE
SCULPTURE



NOCTURNE

SAMEDI 30 OCTOBRE 2021
8H30 - 22H30

EQUITA LYON WESTERN HORSE SHOW

Pionnier dans la mise en avant de l'équitation américaine, Equita Lyon est aujourd'hui le rendez-vous européen majeur des cavaliers western.

Un hall entier consacré à l'American way of life vous fera voyager et découvrir toutes les facettes de l'équitation des grands espaces.

DERBY EUROPÉEN DE REINING
DÉMONSTRATIONS & INITIATIONS
RANCH SORTING
PERFORMANCE FFE & RACES US
BARREL RACING & POLE BENDING



175 000

VISITEURS EN 2019

140 000 m²

DE STANDS ET ESPACES D'ANIMATION

3 500

CHEVAUX SUR LE SITE

734

EXPOSANTS ET ÉLEVEURS

40+

RACES DE CHEVAUX ET PONEYS

11

CARRIÈRES ANIMÉES EN CONTINU

2

SOIRÉES SPORT ET SPECTACLE

1

PÔLE SANTÉ



PÔLE SANTÉ

Accueillis par des professionnels de la santé équine et humaine, ce Pôle a vocation à informer l'ensemble des publics sur les pathologies les plus courantes du cheval et sur les bienfaits et risques de la pratique de l'équitation pour le cavalier. Un parcours interactif, pédagogique et ludique, où se succèdent des conférences, des animations et des démonstrations guide les visiteurs.

HALTE CULTURELLE

Cultivez-vous sur les thèmes du cheval grâce aux grands auteurs et aux cavaliers de haut niveau durant leurs séances de dédicaces.

Admirez aussi les peintures, sculptures et photographies d'artistes qui mettent à l'honneur le cheval.

LONGINES EQUITA LYON

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

SAUT D'OBSTACLES / JUMPING CSI 5*-W

LONGINES GRAND PRIX

Vendredi 29 octobre / Friday 29th October

EQUITA MASTERS

presented by HERMÈS SELLIER

Samedi 30 octobre / Saturday 30th October

LONGINES FEI JUMPING WORLD CUP™

Dimanche 31 octobre / Sunday 31st October



DRESSAGE

CDI-W

FEI DRESSAGE WORLD CUP™

SHORT GRAND PRIX presented by CREARA

Jeudi 28 octobre / Thursday 28th October

FEI DRESSAGE WORLD CUP™

GRAND PRIX FREESTYLE presented by

FFE-GENERALI

Vendredi 29 octobre / Friday 29th October



SAUT D'OBSTACLES / JUMPING CSI JPT

JUMPING PONIES TROPHY

Samedi 30 octobre & dimanche 31 octobre

Saturday 30th October & Sunday 31st October



ATTELAGE / DRIVING

CAI-W

FEI DRIVING WORLD CUP™ presented by

LAITERIE DE MONTAIGU

Samedi 30 octobre & dimanche 31 octobre

Saturday 30th October & Sunday 31st October



SPECTACLE

Temps fort de l'événement, le spectacle du Longines Equita Lyon, Concours Hippique International est « le Rendez-Vous » des meilleurs artistes du monde avec leurs chevaux. Après une première partie consacrée au saut d'obstacles de haut niveau, les artistes et troupes équestres présentent une création inédite où la mise en scène spectaculaire révèle les prouesses et le talent de chacun, suscitant toujours l'émotion et l'admiration.



2 SOIRÉES SPORT & SPECTACLE

Vendredi 29 octobre
Soirée Jumping à partir de 19h30*
LONGINES GRAND PRIX
À la suite, spectacle équestre

Samedi 30 novembre
Soirée Jumping à partir de 20h*
EQUITA MASTERS
À la suite, spectacle équestre

1 ÉTAPE COUPE DU MONDE LONGINES FEI DE JUMPING

Dimanche 31 novembre
À partir de 13h30*
LONGINES FEI JUMPING WORLD CUP™

* Horaires susceptibles d'être modifiés

Du mercredi 27 octobre au dimanche 31 octobre
equitalyon.com

Eurexpo-Lyon - Boulevard de l'Europe
69686 Chassieu cedex France

Ouvert du mercredi au vendredi de 8h30 à 20h30*
le samedi de 8h30 à 22h30
et le dimanche de 8h30 à 19h00

* Jeudi 28 octobre accès à la tribune de la carrière principale à partir de 8h00 pour l'épreuve FEI Dressage Short World Cup™ Grand Prix qui débute à 8h30

155 BOUTIQUE FFE

VOTRE BOUTIQUE FFE EN LIGNE FFE PROPOSE DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES UTILES POUR LE CAVALIER, L'ENSEIGNANT ET LES ÉCOLES. S'Y AJOUTENT DES SUPPORTS PROMOTIONNELS.



Guides Galops®

Tous les Guides fédéraux des Galops® publiés sont disponibles en ligne. Sont déjà en vente les Guides Fédéraux Galops® Poneys pour Poney Bronze, Argent et Or et Galop® Bronze, Argent et Or, les Galops® de cavalier pour chacun des niveaux 1 à 4 et la partie spécifique des Galops® Pleine Nature 1 à 4 dans un seul Guide.

Outre ces 6 ouvrages de 84 à 100 pages, vous trouverez en boutique les insignes correspondant à tous les Galops® y compris les 6 niveaux des Galops® Poneys et les insignes Randonneur bronze. Bientôt disponibles les Galops® 5 à 9 en deux tomes Connaissances et Pratique équestre.

clés en mains pour débutants et pour confirmés, des chapitres sur la participation à des compétitions et des rencontres et à leur organisation ainsi qu'un chapitre sur l'encadrement de l'activité. Également disponible le **Guide fédéral du dirigeant**.

Spécial Ecoles



Le Kit Ecole est idéal pour le maître qui mène une activité d'équitation scolaire avec sa classe. Il comporte tout ce qui permet de faire vivre l'activité avant et après les séances au poney-club.

Packs Galops®

Particulièrement utiles à l'enseignant et à l'élève en formation BP JEPS, le nouveau Pack Collection propose 1 exemplaire de chacun des 10 Guides fédéraux et des 3 Cahiers de Cavalier déjà publiés. A disposition également le Pack Galops® de 5 exemplaires du même Guide avec insignes en cadeau.

E-Book

Tous les ouvrages FFE sont disponibles en E-Book. Les Galops® sont progressivement traduits en plusieurs langues. Un lien d'accès figure dans la rubrique de chaque ouvrage dispo-

nible en traduction. Une page est également dédiée sur boutique.ffe.com. Les versions espagnoles des Galops® Poneys, 1, 2, 3, 4 sont en ligne ainsi que certaines en tchèque et chinoise.

Promotions

Des promotions sont régulièrement proposées pour achats par lots ou fins de série. Le prix des livres est réglementé en France et il n'est pas autorisé de solder un livre qui vient de sortir.

De plus, la plupart des prix étant franco de port, il faut tenir compte des coûts postaux, d'où les prix promotionnels pour les envois en nombre moins coûteux que les envois à l'unité.

Panneaux

La boutique vous propose également une collection de panneaux "club" sur support rigide et imperméable avec les messages de respect des autres, du matériel, des installations... et 5 stylos en cadeau.

Idées Cadeaux

Le bonnet de laine FFE. Et aussi le collector de 4 timbres personnalisés prestige Parc sur support Parc pour lettre prioritaire, le tote bag FFE, des clés USB FFE, des badges Bouge avec ton poney ou des pièces Parc Equestre Fédéral de la Monnaie de Paris.



Tarifs préférentiels clubs

Les commandes peuvent se faire en tant que licencié ou que club FFE. L'identifiant et le mot de passe sont ceux de la licence ou du club. Se connecter avec ses identifiants club pour accéder à la rubrique Côté Club / Espace Pro qui donne accès aux achats en nombre à tarif préférentiel. Chaque produit est décrit et peut être ajouté au panier.

Le règlement se fait par carte bancaire ou par débit du compte club. Les commandes sont envoyées sous 2 à 5 jours ouvrés à l'adresse de livraison indiquée en ligne qui peut différer de l'adresse de facturation. Renseignements boutique.ffe.com

Cahiers de cavalier

Deux Cahiers de Cavalier Nature A5, 24 pages, complètent le **Guide fédéral Pleine Nature**. C'est le support idéal d'un stage nature d'une semaine avec des pages faune, flore, orientation et développement durable.

Ils comportent une version Junior avec de nombreuses activités type défis en petits groupes et une version Poney pour les plus petits avec des coloriages et des jeux faciles.

Rappelons qu'il existe aussi le Cahier de Cavalier Poney du Kit Ecole.

Guides activités

4 commissions sportives et culturelles ont réalisé le Guide fédéral de leur discipline. Il s'agit des Pony-games, du Spectacle Club, du TREC et du Hunter. Destinés aux enseignants, ils contiennent une présentation, des fiches séances

156 TARIFS FFE 2021

■ COTISATIONS FFE

Membres actifs

Club + La Ref 780 + 25 = 805 €

Membres adhérents :

Organisateur d'activités + La Ref

250 + 25 = 275 €

Ecurie de compétition + La Ref

500 + 25 = 525 €

Etablissements sanitaires

et médico-sociaux

Adhésion bleue + La Ref

160 + 25 = 185 €

Organes déconcentrés

1 €

■ INFORMATION

Abonnement à La Ref

Membres 25 €

Non membres 50 €

Abonnement à l'Estafette

Licencié 4 €

Non licencié 8 €

■ LICENCES

Pratiquant, cavalier

Né en 2004 & après 25 €

Né en 2003 & avant 36 €

Verte / Bleue 10 €

Service + licence à domicile 2 €

Duplicata licence 8 €

Dématérialisation des licences

Faites le choix de la dématérialisation : les licences ne seront plus envoyées. Elles pourront être consultées et imprimées par le licen-

cié, depuis sa page cavalier FFE, ou par le club, depuis l'espace FFE Club sif.

■ LICENCES COMPÉTITION

Compétition Pro 330 €

Compétition Amateur 80 €

Compétition Club 0 €

■ LABELS QUALITÉ

Démarche qualité pour

Membre actif 0 €

Membre adhérent 160 €

■ LES PETITES ANNONCES DU CHEVAL

Membres 10 annonces gratuites

Licenciés 3 annonces gratuites

■ ASSURANCES

RC Propriétaire

1^{er} équidé 32 €

2^e équidé et suivants 23 €

RC Chasse 21 €

RC Entraînement 50 €

sur Chevaux de Course 50 €

■ DIPLÔMES

Demande de code examinateur 0 €

Validation de Galop® par

Membre actif 0 €

Membre adhérent 8 €

Impression Galop® par tranche de 10 10 €

Insignes Galop®, les 10 25 €

Duplicata diplôme 8 €

■ COMPÉTITION

Part fixe FFE sur engagements

Compétitions Poney et Club

Individuel internet 3,30 €

Individuel terrain 3 parts

Équipe internet 4 parts

Équipe terrain 12 parts

Compétitions Amateur et Pro

Individuel internet 4,80 €

Individuel terrain 3 parts

Manifestations

Individuel internet 3,30 €

Équipe internet 4 parts

Ajout suffixe de compétition 500 €

Enregistrement

Chevaux / Poneys 0 €

Instruction avis manifestations sur voie

publique pour non membre 100 €

■ TARIFS FEI

Premier passeport, poney/cheval

200 €

Duplicata 76 €

Revalidation poney/cheval 190 €

Changement de propriétaire 0 €

Ajout et changement d'affixe 1100 €

Enregistrement annuel

Cavalier 20 €

Cheval 20 €

■ FRAIS

Rejet bancaire 30 €

Objectif développement

Ce Mémento est un aide-mémoire qui vous permet de trouver facilement les outils FFE à votre service pour soutenir votre effort de développement. En cette période de rentrée, le recrutement est décisif. Les outils de prospection se trouvent principalement dans la MediatekClub. Des multitudes de visuels et de documents prêts à personnaliser sont à votre disposition pour affiches, mailings et réseaux sociaux. La relance des anciens cavaliers peut s'appuyer sur la rubrique fidélisation.

157 PRENEZ DATE

■ EVENEMENTS

5-12-19-26/09/21 Journées du cheval

18/09-08/10/21 SEDD

11-12/10/21 National enseignants à Lamotte

04-06/11/21 Le Grand Tournoi 2021

25/11/21 AG FFE à Lamotte

16-22/04/22 Printemps Style & Equitation à Lamotte

17/04/22 Journée de l'attelage

15/05/22 Journée de la randonnée équestre

22/05/22 Fête du poney

27-29/05/22 Le Grand Tournoi 2022

09-16/07/22 Generali Open de France Poney

16-24/07/22 Open Amateur

23-30/07/22 Generali Open de France Clubs

29-31/07/22 Equirando

■ VACANCES SCOLAIRES 2021-2022

02/09/21 Rentrée scolaire

24/10-07/11 Toussaint

19-12-02/01 Noël

06-20/02/21 Hiver zone B

13-27/02 Hiver zone A

20/02-06/03 Hiver zone C

10-24/04 Printemps zone B

17/04-01/05 Printemps zone A

24/04-09/05 Printemps zone C

26/05-29/05 Ascension

07/07-31/08 Été 2022

(Planning à jour au 16/08/2021)

Zones

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

À vos côtés pour vous accompagner dans votre activité en toute sécurité

**4 000 établissements
nous font déjà confiance**

Depuis 20 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au 02 31 06 08 09 ou par email à equi@agence.generali.fr.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.

